





#InfoJeunesse

Une édition du CIDJ

Le guide Trouver un logement (édition 2022) - socle commun

Coordination : Hendrike Schmidt (CIDJ)

Comité de rédaction :

Adeline Chevalier (CRIJ Bretagne) ; Anne-Louise Martinat (CRIJ Nouvelle-Aquitaine – Poitiers) ; Corinne Esquirol (CRIJ Nouvelle-Aquitaine – Bordeaux) ; Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire) ; Marion Willard (CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes)

Secrétariat de rédaction : Laura Kacem-Chaouche (CIDJ)

Création et réalisation graphique : Pierre Robert ; Carolina Ferreira (CIDJ)

Chef de fabrication : Aneta Vuillaume (CIDJ)

© CIDJ / Réseau Info Jeunes 2022



Le guide du logement version Hauts-de-France

Responsable de publication : Jacques Fontaine

Rédaction : Christine de Oliveira, Sylvie Poulain

CRIJ Hauts-de-France
2 rue Edouard Delesalle
59800 LILLE
Tél : 03 20 12 87 30

www.ij-hdf.fr

Dépôt légal mai 2022

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.



Trouver un logement lorsqu'on est jeune relève souvent du parcours du combattant.

Ce guide, élaboré en concertation avec différents acteurs du logement en région, a pour objectif de faciliter votre installation et de vous aider dans votre quotidien de locataire.

Que vous soyez étudiant, salarié, stagiaire, apprenti ou demandeur d'emploi, il vous apporte une première réponse et vous oriente vers le partenaire le plus adapté à votre profil et votre demande.

En complément de ce guide, vous pouvez vous adresser aux professionnels du Réseau Information Jeunesse Hauts-de-France, présents sur tout le territoire. Ils vous accueillent et vous informent sur toutes les questions liées à votre recherche d'un logement.

Bonne chance dans votre recherche
L'équipe du CRIJ Hauts-de-France

SOMMAIRE

Préparer sa recherche	6
Posez-vous les bonnes questions	6
Faites du repérage	6
Connaître les aides	8
Les aides de la Caf	8
Dépôt de garantie	10
Caution	10
Mobilité professionnelle	12
Trouver son logement	14
Location dans le privé	14
Logement social (HLM)	17
Partager son logement (colocation...)	20
Habiter en résidence (étudiants, jeunes travailleurs...)	24
Hébergement de courte durée	33
Visiter un logement	36
Premier contact efficace	36
Votre fiche visite	38
Connaître ses droits	40
Tout sur le bail	40
État des lieux	41
Dépôt de garantie	41
Loyer et charges	42
Préavis et congés	43
S'informer/se défendre	44
Emménager – Déménager	54
Check-list des formalités	54
Réseau Information Jeunesse	56

PRÉPARER SA RECHERCHE

Posez-vous les bonnes questions

Définir les critères de votre logement « idéal » vous permettra de gagner du temps et de limiter les erreurs de choix. Avant de commencer votre recherche de logement, faites le point sur vos besoins et vos attentes.

- Quel est votre budget ?
- Que recherchez-vous ? Un logement indépendant, en résidence universitaire, une chambre chez un particulier ?
- La colocation vous intéresse ?
- Souhaitez-vous un logement vide ou meublé ?
- Quel quartier ciblez-vous : centre-ville, périphérie, campus ? proche des commerces ? desservi par les transports en commun ?
- Avez-vous besoin d'une place de parking ?
- Pour combien de temps souhaitez-vous vous installer ?
- Quelle(s) concession(s) êtes-vous prêt à faire (surface, lieu, environnement...)?

Faites du repérage

En vous aidant de Google maps, renseignez-vous sur la ville dans laquelle vous allez vivre : noms des quartiers, lieu d'études, de formation ou de travail, transports en commun... Vous vous repérerez ainsi plus facilement lorsque vous consulterez des annonces. Dans l'idéal, rendez-vous sur place.

Train, bus, tram, vélo... informez-vous sur les lignes, tarifs et abonnements. Que vous soyez motorisé ou non, il est souvent plus pratique, économique et écologique d'utiliser les transports en commun.

S'organiser avant toute visite permet de ne pas passer à côté d'une opportunité !

CONSEILS

- Commencez votre recherche de logement dès que vous connaissez votre lieu d'études ;
- Créez-vous une check-list pour noter les informations sur chaque logement (voir p.26) ;
- Préparez votre dossier de candidature en plusieurs exemplaires. N'hésitez pas à le redemander au propriétaire si vous n'êtes pas retenu. (voir p. 25) ;
- Informez-vous sur les prix des loyers : www.observatoires-des-loyers.org



ÉVALUEZ VOTRE BUDGET

Ne prenez pas un logement au-dessus de vos moyens. Pour déterminer la somme maximale à consacrer à votre loyer et aux charges, faites vos comptes et n'oubliez rien !

Vos ressources mensuelles		Vos dépenses mensuelles	
> Bourses	e	Charges du logement	
> Salaire	e	> Loyer + charges locatives	e
> Allocation Pôle emploi	e	> Assurance habitation	
> Indemnités service civique...	e	> Factures d'énergie (eau, électricité, gaz)	e
> Prestations Caf (logement, prime d'activité, RSA)	e	> Abonnements téléphone/ Internet	e
> Autres aides au logement (Action Logement, mairie, département, région...)	e	> Taxe d'habitation + contribution à l'audiovisuel public (cf. p. 31)	e
> Autres ressources (aide de la famille, etc.)	e	> Entretien du logement et des équipements (chauffage, robinetterie, etc.)	e
		Autres dépenses	
		> Coûts études / formation	e
		> Transport (abonnement, carburant)	e
		> Courses (alimentation, hygiène, etc.)	e
		> Habillement	e
		> Sorties, loisirs, vacances	e
		> Divers : santé, crédits en cours, assurance voiture	e
		> Épargne	e
		> Frais de garde d'enfants	
Total	E	Total	E

Ressources - dépenses = ce qu'il vous reste à la fin du mois !

Autres dépenses à prévoir	
> Frais d'agence / de notaire / d'état des lieux	e
> Dépôt de garantie (= 1 mois de loyer sans charges)	e
> Dépenses liées au déménagement	e
> Frais d'équipement (vaisselle, meubles, électroménager, etc.)	e
> Ouverture de compteurs d'eau, d'électricité, de gaz, de ligne téléphonique et connexion internet	e
Total	E

En savoir +

Calculateur de budget simplifié :

www.lafinancepourtous.com/outils/calculateurs/calculateur-de-budget-simple

CONNAÎTRE LES AIDES

Les aides de la Caf

Quel que soit votre statut (étudiant, apprenti, salarié...), si vos revenus sont modestes, la Caf (Caisse d'allocations familiales) peut vous accorder une aide pour payer votre loyer, que vous soyez en logement meublé ou non, en résidence, hôtel, location intergénérationnelle...

Pour en bénéficier, certains critères sont obligatoires : décence du logement (superficie d'au moins 9 m², confort minimum, conformité aux normes de sécurité); quittance de loyer et bail établis au nom de la personne qui demande l'aide; absence de lien de parenté direct avec le propriétaire (il ne doit pas être votre parent ou votre grand-parent).

Estimation du montant

Désormais, votre aide est calculée en « temps réel » : chaque trimestre vous devez renseigner en ligne vos ressources des 12 derniers mois. Estimez son montant en fonction de votre situation familiale, de vos revenus et de votre logement (situation géographique, loyer, conformité aux normes) : www.caf.fr. Le site de la Caf est le seul habilité à estimer le montant de votre aide.

ÉTUDIANTS

Si vous conservez votre logement en juillet et en août, pensez à l'indiquer à la Caf avant fin juin, sinon le versement de votre aide sera suspendu automatiquement au 1^{er} juillet.

EN COLOCATION

Chaque colocataire peut bénéficier d'une aide au logement et doit faire sa propre demande. La condition? Tous les noms des colocataires doivent figurer sur le contrat de location ou chacun doit avoir signé un bail à son nom.

Demande en ligne

Sur le site de la Caf, la demande d'aide prend 15 à 20 minutes. Préparez les documents suivants :

- votre contrat de location (bail) ;
- vos revenus ;
- votre RIB ;
- le cas échéant, le numéro d'allocataire de vos parents avec leur Caf d'appartenance ;
- les coordonnées du propriétaire, le numéro de Siret si votre bailleur est une société ;
- le montant du loyer et des charges.

Indiquez une adresse mail que vous consultez souvent.

MOINS DE 21 ANS ?

Si vous avez moins de 21 ans et que vous demandez une aide au logement, vos parents ne pourront pas continuer à percevoir les prestations familiales pour vous. Étudiez bien la question avec eux pour déterminer l'option la plus avantageuse.



AIDES À LA MOBILITÉ DU CROUS

- 500 € pour les futurs étudiants boursiers s'inscrivant, via Parcoursup, dans une formation hors de leur académie de résidence.
 - 1 000 € pour les étudiants boursiers titulaires d'une licence et débutant un master dans une autre région académique.
- Demande en ligne sur :
www.messervices.etudiant.gouv.fr

Versement de l'aide

Dès l'arrivée dans la location, faites votre demande d'aide sur le site de la Caf. Sachez que dans le logement privé, aucune aide n'est versée le premier mois d'entrée dans les lieux. Lorsque toutes les conditions sont remplies, le premier paiement est généralement effectué 2 mois après la demande.

Selon les cas, l'allocation est versée chaque mois au locataire ou au propriétaire qui la déduit du montant du loyer.

Plus d'informations sur :

www.caf.fr

www.facebook.com/cafallocationfamiliales

au 3230 (numéro unique, prix d'un appel local), de 9h à 16h du lundi au vendredi :

pour joindre votre Caf, renseignez votre numéro de département.

LE PETIT DICO DE L'IMMO

● Bail

Contrat de location signé entre le propriétaire et le locataire pour un logement vide ou meublé.

● Bailleur

Propriétaire ou représentant du propriétaire.

● Caution ou garant

Personne qui se porte caution ou garante en s'engageant à payer le loyer à votre place si vous ne pouvez plus le régler.

● Charges

Somme d'argent à payer en plus du loyer : charges mensuelles (eau, électricité, gaz) et/ou charges des parties communes (espaces verts, ascenseur...).

● Dépôt de garantie

Somme demandée à la signature du bail (1 mois de loyer pour un logement non meublé).

● État des lieux

Document qui décrit l'état du logement et de ses équipements, réalisé à l'arrivée du locataire dans le logement puis à son départ.

● Honoraires ou frais

Somme d'argent demandée lors de la signature du bail si vous passez par une agence immobilière ou un notaire.

● Quittance de loyer

Document remis par le propriétaire attestant que le locataire a payé son loyer sur une période déterminée.



Dépôt de garantie

Pour vous aider à financer le dépôt de garantie réclamé au moment de la signature du bail (1 mois de loyer hors charges), vous pouvez, dans certains cas, bénéficier de l'avance Loca-Pass.

Avance Loca-Pass

Mise en place par Action logement, l'avance Loca-Pass finance le dépôt de garantie demandé par le propriétaire à l'entrée dans le logement. Ce prêt, du montant du dépôt de garantie (1 200 € maximum), s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle, en recherche d'emploi, étudiants salariés justifiant d'un CDD, d'un statut de boursier ou d'une convention de stage d'au moins 3 mois, ainsi qu'aux salariés du secteur privé.

Vous remboursez ensuite Action logement, sans payer d'intérêts, sur 25 mois maximum ou sur la durée du bail (minimum de 20 € par mois).

Si vous êtes salarié du secteur agricole, l'avance Agri-Loca-Pass vous est destinée.

Demande en ligne (au plus tard 2 mois après l'entrée dans les lieux) sur : www.actionlogement.fr rubrique Démarrer dans la vie active

Caution

Si votre bailleur (propriétaire) vous demande un garant (qui se porte caution pour vous), vous pouvez sans doute bénéficier de la garantie Visale.

Garantie Visale

Ce dispositif, simple et gratuit, rassure votre propriétaire. C'est une alternative à la caution parentale ou bancaire, à mettre en place avec l'accord du propriétaire.

Action logement se porte garant pour vous, gratuitement, auprès de votre futur propriétaire pendant toute la durée du bail dans des logements du parc privé, des résidences étudiantes privées ou des résidences universitaires du Crous, des résidences Habitat Jeunes...

La garantie Visale s'adresse aux jeunes de moins de 31 ans, étudiants compris, et aux salariés de plus de 31 ans des secteurs privé et agricole gagnant jusqu'à 1 500 € net par mois ou récemment embauchés ou en mobilité professionnelle.

EN ALTERNANCE ?

Certaines régions mettent en place des aides spécifiques pour les jeunes en alternance. Pour plus d'informations :

www.alternant.actionlogement.fr/guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=dispositif&id_dispositif=856

Les étudiants et alternants peuvent bénéficier de la garantie Visale sans justificatif de ressources, pour un loyer ne dépassant pas 600 € CC (800 € en Île-de-France) dans le parc privé ou social sur toute la durée d'occupation.

En cas de difficultés, Visale prend en charge le paiement du loyer, des charges locatives (au maximum 36 mois de loyers impayés dans le parc privé et 9 mois dans le parc social, les résidences étudiantes, Crous ou Habitat Jeunes...) et d'éventuelles dégradations locatives (dans la limite de 2 mois de loyers et charges pour un logement du parc privé).

Action logement verse l'argent au propriétaire. Vous remboursez ensuite cette avance par mensualités.

L'adhésion au dispositif doit avoir lieu avant la signature du bail. Cette démarche peut se faire jusqu'à 3 mois avant. Action Logement délivre ensuite un « visa » à remettre au bailleur.

Jeune ou propriétaire, pour savoir si vous pouvez bénéficier de Visale, faites le **test d'éligibilité** sur : <https://site.actionlogement.fr/eligibilite-visale>

Demande en ligne de la garantie sur : www.visale.fr



EN CAS DE GRANDES DIFFICULTÉS

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Financement du dépôt de garantie, de la caution, des dettes de loyers... le FSL aide ponctuellement les personnes les plus démunies qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Il attribue des aides financières aux jeunes, âgés pour la plupart de 18 à 25 ans, en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Le Fonds d'aide aux jeunes leur apporte un secours temporaire pour faire face à des besoins urgents (caution, premier loyer, équipement de première nécessité...).

Pour faire une demande FSL ou FAJ, adressez-vous à votre mission locale, votre CCAS, votre Crous, ou aux services sociaux de votre département. Un travailleur social vous accompagnera dans vos démarches.

Bon à savoir : le Fastt (fonds d'action sociale du travail temporaire) propose aux intérimaires des services pour faciliter leur recherche de logement : accompagnement personnalisé, garanties pour rassurer les propriétaires, aide pour payer la caution et les honoraires d'agences immobilières...

www.fastt.org



Mobilité professionnelle

Vous devez déménager pour suivre une formation en alternance ? Vous avez trouvé un emploi loin de chez vous ? Vous êtes muté dans une autre ville ? Des aides existent pour vous aider à vous installer.

Formation en alternance : l'aide Mobili-jeune

Cette subvention vous aide à financer une partie du loyer d'un logement proche de votre lieu de formation ou de travail.

Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans une entreprise du secteur privé. Le salaire ne doit pas dépasser le Smic.

Le montant de l'aide varie de 10 à 100 € versés chaque mois selon le reste de loyer à payer, après déduction de l'allocation de la Caf.

Demande en ligne (3 mois avant l'entrée en formation ou, au plus tard, 6 mois après le démarrage de celle-ci). <https://mobilijeune.actionlogement.fr>

Mon job, Mon logement

Aide de 1 000 € pour soutenir l'entrée dans l'emploi et le rapprochement domicile-travail.

Conditions :

- être locataire depuis moins de 3 mois ;
- percevoir moins de 1,5 fois le Smic brut.

Pour les jeunes actifs :

- avoir moins de 25 ans au moment de la demande ;

Déménagement : l'aide Mobili-Pass

Cette aide vous permet de financer les dépenses d'un déménagement causé par un nouvel emploi ou une mutation. Il s'agit d'un prêt à 1 % remboursable en 36 mois maximum.

Conditions d'attribution :

- être salarié d'une entreprise privée non-agricole de + de 10 salariés ;
- plus de 70 km entre l'ancienne et la nouvelle résidence OU un temps de trajet de minimum 1h15 ;
- le logement doit être une location ;
- conditions de ressources.

Si vous êtes salarié du secteur agricole, l'aide Agri-Mobilité vous est destinée.

www.actionlogement.fr
rubrique Produits et solutions / Aide Mobili-Pass

- avoir un revenu compris entre 30 et 100 % du Smic. Non valable pour les contrats d'alternance.

Demandes avant le 31 décembre 2022. Une fois l'enveloppe atteinte, cette aide n'est plus disponible. www.actionlogement.fr/aide-mon-job-mon-logement





CHÈQUES ÉNERGIE + EAU

● Le chèque énergie est attribué sous condition de ressources pour vous aider à payer vos factures d'énergie.

www.chequenergie.gouv.fr/

● Certaines collectivités expérimentent le chèque eau pour les personnes à ressources modestes.

www.ecologie.gouv.fr/favoriser-laces-leau-tous-politique-sociale-leau

Les agences Action Logement en Hauts-de-France

Numéro de téléphone unique : 0970 800 800
Sur rendez-vous

AISNE

12 boulevard Roosevelt
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 60 15 10 10

[/www.actionlogement.fr/saint-quentin](http://www.actionlogement.fr/saint-quentin)

NORD

Direction Régionale Action Logement Hauts-de-France
2 rue de la Couture
59700 Marcq-en-Baroeul
0970 800 800

www.actionlogement.fr/hauts-de-france

7 bd Dupleix
59400 Cambrai
03 59 04 60 30

www.actionlogement.fr/cambrai

135 avenue de l'université
59379 Dunkerque
03 61 44 81 31

www.actionlogement.fr/dunkerque

68 rue de Famars
59300 Valenciennes
03 74 40 00 40

www.actionlogement.fr/valenciennes

OISE

1 rue des Filatures 60000
Beauvais
03 75 41 00 20

www.actionlogement.fr/beauvais

32 impasse François Jacob
60202 La Croix St Ouen
03 75 46 01 11

www.actionlogement.fr/compiegne

PAS-DE-CALAIS

19 avenue du Maréchal Leclerc
62000 Arras
03 61 47 00 70

www.actionlogement.fr/arras

56 rue Ferdinand Buisson
62200 Boulogne sur Mer
03 21 92 46 40

www.actionlogement.fr/boulogne-sur-mer

20 boulevard du Parc
62231 Coquelles

03 59 44 60 70

www.actionlogement.fr/coquelles

SOMME

29 bis rue Général eclerc
80000 Amiens
03 64 57 30 80

www.actionlogement.fr/amiens



TROUVER SON LOGEMENT

Location dans le privé

Quel que soit votre projet logement (location d'une chambre, d'un studio, d'un meublé...), les offres dans le secteur privé sont nombreuses et les annonces de particuliers à particuliers et d'agences immobilières se trouvent facilement sur Internet.

Si vous passez par une agence prévoyez des frais au moment de la signature du bail. Renseignez-vous bien sur les tarifs pratiqués. Elles organisent les visites, rédigent le bail et demandent environ 1 mois de loyer hors charges (à prévoir en plus dans votre budget).

Plus d'infos : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375

Les notaires peuvent également proposer ce type d'annonces et de services immobiliers.

Pour votre recherche, activez aussi votre réseau personnel.

Le +
réseau
IJ

Où s'informer ?

Les professionnels du réseau Info Jeunes informent gratuitement les jeunes en recherche de logement sur les démarches, les offres de location et les aides financières.

www.ij-hdf.fr/

>> Pour les adresses du (réseau Info Jeunes, voir le carnet d'adresses à la fin du guide.

La Boussole des jeunes favorise la mise en relation entre professionnels (Caf, Action logement...) et jeunes.
www.boussole.jeunes.gouv.fr

> CROUS Lille Nord-Pas-de-Calais

74 rue de Cambrai

BP 50100

59 017 Lille Cedex

Tél : 03 20 88 66 00

crous@crous-lille.fr

www.crous-lille.fr

> CROUS Amiens-Picardie

25 rue Saint-Leu

BP 50541

80005 Amiens Cedex 1

Tél : 03 22 71 24 00

www.crous-amiens.f

PRIORITÉ À LA VIGILANCE !

- Soyez sur vos gardes avec les arnaques sur Internet qui consistent à vous demander une somme d'argent pour réserver un logement.
- Méfiez-vous des marchands de listes qui proposent des offres de location contre un paiement préalable sans garantir de vous trouver un logement.

N'envoyez jamais d'argent !



Offres immobilières

Quelques sites :

www.leboncoin.fr

www.pap.fr

www.fnaim.fr

www.seloger.com

www.immobilier.notaires.fr

www.lokaviz.fr (centrale
du Crous réservée aux étudiants)

Pensez également aux groupes Facebook dédiés à la location et à la colocation (mots clés : location + ville ou logement + ville)

Les **CLLaj** (Comités locaux pour le logement autonome des jeunes) proposent un accompagnement personnalisé gratuit aux jeunes qui cherchent un logement.

www.uncllaj.org

www.projet-toit.fr

Union Régionale des CLLAJ des Hauts-de-France

<https://hautsdefrance.uncllaj.org/>

NORD

CLLaj du Cambrésis – Prim’Toit

65 rue Saint Georges 59400 Cambrai

Tél : 03 27 74 46 22

cllaj-cambresis@primtoit.org

<https://primtoit.fr/nos-territoires-et-hebergements/loffre-sur-le-territoire-du-cambresis/>

CLLaj du Douaisis – Prim’Toit

29 rue Saint Thomas 59500 Douai

Tél : 03 27 98 86 63

cllaj-douaisis@primtoit.org

<https://primtoit.fr/nos-territoires-et-hebergements/loffre-sur-le-territoire-du-douaisis/>

PIÈGES À ÉVITER

- Ne sautez pas sur la première annonce qui passe.
- Ne vous fiez pas aux photos, déplacez-vous.
- N’envoyez jamais d’argent pour réserver un logement.
- Ne louez pas un logement de moins de 9 m² ou non conforme aux normes de santé et de sécurité (absence d’éclairage naturel, eau potable...). De plus, vous n’aurez pas droit aux aides au logement.
- Ne prenez pas un appartement au-dessus de vos moyens.

CLLaj de l’Avesnois – Prim’Toit

- 35 rue des Prés

59440 Avesnes sur Helpe

- 31 avenue Kennedy

59610 Fourmies

Tél : 03 27 60 13 38 / 03 27 57 98 65

cllaj-avesnois@primtoit.org

<https://primtoit.fr/nos-territoires-et-hebergements/loffre-sur-le-territoire-de-lavesnois/>

Mission Locale de Lille - Espace Réussir

5 boulevard Maréchal Vaillant

59000 Lille

Tél : 03 28 04 54 40

espacereussir@reussir.asso.fr

<https://missionlocale-lille.fr>

CLLaj Mission Locale Lys Tourcoing

200 rue de Roubaix BP 50357

59336 Tourcoing Cedex

Tél : 03 20 28 82 20

catteau@mltourcoing.fr

www.emploi-lystourcoing.fr

CLLAJ Valenciennes- Prim'Toit

3 rue du Pont Neuf
59300 Valenciennes
Tél : 03 27 42 01 59

claj-valenciennois@primtoit.org
<https://primtoit.fr/nos-territoires-et-hebergements/loffre-sur-le-territoire-du-valenciennois/>

PAS-DE-CALAIS

Plateforme Logement Jeunes Arras – CCLAJ Arras

34 bis Grand Place 62000 Arras
Tél : 03 21 71 92 97

plateformelogementjeunes@4aj.fr
<https://plateformelogement.wixsite.com/jeunesarras>

CLLAJ de l'Artois - Mission locale de Béthune

297 rue Michelet 62400 Béthune
Tél : 03 66 98 01 80 / 03 21 64 49 40

claj.artois@gmail.com
carine.debarge@mlartois.fr
www.facebook.com/mission_locale.artois

CLLAJ - Amie du Boulonnais

10 allée Méhul
62200 Boulogne-sur-Mer
Tél : 03 21 30 36 22

logement@amie-boulonnais.fr
<https://www.amieduboulonnais.fr/>

CLLAJ de l'Artois - Mission Locale Béthune

297 rue Michelet
62400 Béthune
Tél : 03 66 98 01 80

Cllaj.artois@gmail.com
carine.debarge@mlartois.fr

CLLAJ Lens -Lievin - Mission Locale

91 avenue Jean Jaurès
62800 Liévin

Tél : 03 21 74 98 15_
claj@ml-lenslievin.fr
<https://www.facebook.com/clajlenslievin/>

CLLAJ Hénin-Carvin

Association Rencontres et Loisirs
19 rue du 19 Mars 1962

62590 Oignies
Tél : 03 21 79 95 58 / 06 45 40 23 66

claj.oignies@orange.fr
<https://www.agglo-henincarvin.fr/Vie-quotidienne/Logement/Logement-jeunes>

CLLAJ du Pays de Saint-Omer – CAPSO

1 allée du Parc 62500 Saint-Omer

Tél : 03 74 18 22 20_
a.tabart@ca-pso.fr

CLLAJ Opale Canche Authie – ADEFI

1 rue des Procureurs
62130 Saint-Pol-sur-Ternoise

Tél : 03 21 03 26 10
infologement@adefi-mlr.fr
<https://www.adefi-ml.com/>



Logement social

Les logements sociaux (HLM) sont attribués sous conditions de ressources. Les délais d'attente peuvent parfois être très longs. Enregistrez votre demande unique et renouvelez-la chaque année en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr ou sur les sites départementaux ayant un système local d'enregistrement distinct du système national.

La plateforme locative d'Action logement AL'in vous permet de postuler directement en ligne à des offres de logement. Accessible, sous conditions de ressources, aux salariés d'une entreprise du secteur privé d'au moins 10 salariés ou d'une entreprise agricole d'au moins 50 salariés. Votre demande est à renouveler chaque année jusqu'à l'obtention d'un logement social.
al-in.fr

Bon à savoir : des **Agences immobilières sociales (AIS)** font le lien entre les bailleurs privés proposant leur logement au titre du logement social et les locataires (garantie Visale possible).

www.habitat-humanisme.org
www.soliha.fr

Organismes HLM en Hauts de France

AISNE

OPAL - Office Public de l'Habitat de l'Aisne OPH

1 place Jacques de Troyes 02007
Laon Cedex
Tél : 03 23 23 62 00
contact@opal02.com
www.opal02.com

NORD

Norevie

62 rue Saint Sulpice CS 40520
59505 Douai Cedex 2
Tél : 03 27 93 53 53
www.norevie.com

Maisons & Cités

167 rue des Foulons 59500 Douai
Tél : 03 21 08 08 56
www.maisonsetcites.fr

Sia Habitat - Groupe SIA

67 avenue des Potiers
59506 Douai
Tél : 09 69 32 12 18
www.sia-habitat.com

Le Cottage Social des Flandres

1/3/5/7 place de la République CS
15305
59379 Dunkerque Cedex 1
Tél : 03 28 29 12 91
www.cottage.fr/cottage/

Flandre Opale Habitat

51 rue Poincaré BP 5273
59379 Dunkerque Cedex
Tél : 03 28 61 59 62
www.flandreopalehabitat.fr

L'Avesnoise - Groupe Sambre Avesnois Immobilier

Siège : 7 place Derigny
59610 Fourmies
Tél : 03 27 60 80 20
avesnoise@groupe-sai.fr
www.groupe-sai.fr

3F Notre Logis

221 rue de la Lys CS 60126
59433 Halluin Cedex
Tél : 03 20 03 02 01 (Siège)
Tél : 03 20 03 02 01 (Agence
Villeneuve-d'Ascq)
www.groupe3f.fr

Groupe LDEV - Logis Métropole - Mon Abri

176 rue du Général de Gaulle
BP 12
59561 La Madeleine Cedex
Tél : 03 20 14 72 88
crc@groupe-ldev.com
www.groupe-ldev.com

Partenord Habitat

828 rue cambrai
59000 Lille Cedex
Tél : 03 20 78 56 00
09 69 39 59 59
www.partenordhabitat.fr

ICF Habitat - Agence Flandres Hainaut

84 boulevard Carnot
59800 Lille
Tél : 03 20 06 95 80
icfnordest.flandres-hainaut@icfhabitat.fr
www.icfhabitat.fr

Lille Métropole Habitat

425 boulevard Gambetta
59200 Tourcoing
Tél : 09 70 24 92 49
clients@lmh.fr
www.lmh.fr

Société Immobilière Grand Hainaut

40 boulevard Saly 59300 Valen-
ciennes
Tél : 03 27 14 80 00
www.sigh-habitat.fr

Habitat du Nord

10 rue du Vaisseau CS 30287
59665 Villeneuve-d'Ascq Cedex
Tél : 03 59 75 59 59
contact@habitatdunord.fr
www.habitatdunord.fr

Vilogia

74 rue Jean Jaurès
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 09 69 37 36 35
www.vilogia.fr

OISE

OPAC de l'Oise
9 avenue du Beauvaisis
60016 Beauvais cedex
Tél : 03 44 79 50 50
contact@opacoise.fr
www.opacoise.fr

S.A. HLM du département de l'Oise

28 rue Gambetta BP 30693
60006 Beauvais
Tél : 03 60 05 20 20
www.sahlm60.com

Oise Habitat

4 rue du Général Leclerc
CS 10105
60106 Creil Cedex 1
Tel. : 03 44 24 94 94
www.oisehabitat.fr

PAS-DE-CALAIS

Habitat Hauts-de-France

Parc d'Affaires 520 boulevard du
Parc 62231 Coquelles
Tél : 03 21 00 81 00
www.habitathdf.fr

Société d'économie mixte Urbavileo/Habitat du Littoral

30/32 avenue Charles de Gaulle
BP 527 62311 Boulogne-sur-
Mer
Tél : 03 21 10 01 30
www.habitat-du-littoral.com



Pas-de-Calais Habitat

4 avenue des Droits de l'Homme
CS20926

62022 Arras Cedex

Tél : 03 21 62 62 62

dialogue@pasdecalais-habitat.fr

www.pasdecalais-habitat.fr

SOLIHA Pas de Calais

160 place des Écrins Bâtiment le
Pelvoux

62223 Saint-Nicolas-lès-Arras

Tél : 03 21 51 23 55

Contact.pasdecalais@solih.fr

<http://solih-pasdecalais.fr>

Terre d'Opale Habitat

16 quai de la Gendarmerie

62100 Calais

Tél : 03 21 46 04 80

www.terredopalehabitat.fr

SOMME

Baie de Somme Habitat - OPH de la Baie de Somme

13 rue Jeanne d'Arc CS 20234

80102 Abbeville Cedex

Tél : 03 22 20 28 00

[contact@baiedesomme-habitat.](mailto:contact@baiedesomme-habitat.fr)

[fr](http://baiedesomme-habitat.fr)

baiedesomme-habitat.fr

SIP

13 place d'Aguesseau 80005

Amiens Cedex 1

Tél : 03 22 80 40 00

www.sipimmo.com

AMSOM Habitat - Office public de l'habitat de la Somme

OPH

1 rue du Général Frère

80000 Amiens

Tél : 03 22 54 50 00

contact@amsom-habitat.fr

amsom-habitat.fr

ICF Habitat - Agence Picardie Champagne-Ardenne

21 rue de la République 80000

Amiens

Tél : 03 22 80 05 05

icfnordest.picardie@icfhabitat.fr

www.icfhabitat.fr

Décrypter une annonce

T1, T2 ... : nombre de pièces
(hors cuisine, SDB et WC)

DPE : diagnostic de perfor-
mance énergétique

Duplex : logement sur
2 étages

Cuisine aménagée : meubles
+ branchements

Cuisine équipée : avec appa-
reils électroménagers

SDB : salle de bains (avec
baignoire)

Salle d'eau : comprend une
douche

Partager son logement

La formule de la colocation permet d'habiter un logement plus grand tout en limitant son budget. C'est aussi une bonne manière de s'intégrer dans une nouvelle ville et de se faire des amis rapidement... à condition de bien s'entendre avec ses colocataires!

La colocation

En colocation, il existe 2 types de contrat de location (bail).

- **Un bail unique** signé avec le propriétaire. Tous les colocataires y figurent et le signent. Chacun dispose des mêmes droits et des mêmes obligations.

Attention à la clause de solidarité avec ce type de bail! Si vous quittez le logement avant l'expiration du bail, vous êtes quand même tenu de payer la part du loyer d'un colocataire qui ne pourrait plus l'assumer. Sans nouveau colocataire, la solidarité de l'ex-colocataire cesse 6 mois après la fin du préavis de ce dernier (sauf pour les colocations antérieures à mars 2014 pour lesquelles cette durée n'est pas valable).

Pour récupérer votre dépôt de garantie, vous devrez attendre que les autres locataires quittent également le logement.

- **Un bail** pour chaque colocataire: chaque colocataire signe un contrat avec le propriétaire pour la chambre qu'il loue et partage les espaces communs (cuisine, sanitaires...). Souvent, le propriétaire choisit les personnes qui entrent dans le logement.

Vous n'êtes pas lié légalement aux autres locataires: si un colocataire ne paie pas son loyer, vous n'avez pas à régler sa part.

Attention : si vous êtes en couple, mariés ou pacsés, ce n'est pas de la colocation !

Où trouver ses colocataires ?

www.appartager.com

www.lacartedescolocs.fr

www.lokaviz.fr (pour étudiants)

www.leboncoin.fr/colocations/offres/

www.locservice.fr/colocation/

www.macoloc.fr

www.recherche-colocation.com

www.colocater.com

Pensez aux réseaux sociaux !

CONSEIL

Pour votre habitation, assurez-vous tous ensemble chez le même assureur pour éviter tout conflit de responsabilité entre assurances en cas de problème.



CONSEILS POUR UNE COLOCATION RÉUSSIE!

La colocation a de nombreux atouts (convivialité, partage des tâches, des charges, du loyer...), mais elle implique aussi des contraintes et des concessions à faire (respect mutuel des modes de vie de chacun...). Elle reste cependant une expérience enrichissante qui peut déboucher sur de belles amitiés.

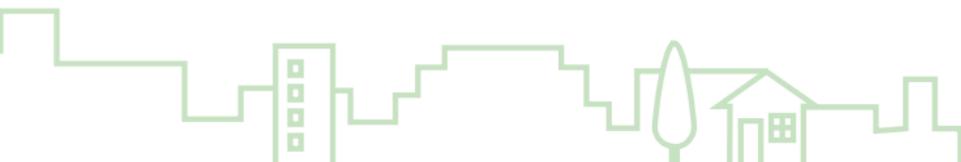
- Renseignez-vous bien sur la législation en matière de colocation.
- Trouvez un logement suffisamment grand pour que tous les locataires bénéficient d'un minimum d'intimité et d'indépendance.
- Choisissez au mieux vos colocataires : mode de vie, solvabilité, etc.
- Définissez dès le départ les règles de vie commune par écrit et veillez à vous y tenir : courses, tâches ménagères, respect de la vie privée (horaires, bruit, visites), lieux où fumer, consignes de chauffage, autorisation ou non des animaux domestiques...
- Sachez faire des compromis et rester souple.
- Tirez parti de nouvelles rencontres pour découvrir d'autres cultures, d'autres musiques et vous ouvrir aux autres.
- Communiquez en cas de problème : ne laissez pas les tensions ou les malentendus s'installer !

En savoir +

www.anil.org rubrique Votre projet / Vous êtes locataire / Colocation

www.service-public.fr tapez « colocation » dans la barre de recherche

www.tricount.com application gratuite pour gérer le budget d'une colocation



Coliving

Le coliving est le principe de la colocation mais intégrant des services supplémentaires : ménage hebdomadaire, grands espaces communs (salon, jardin, terrasse...), etc.

<https://ivynest.fr/>
livecolonies.com/lille
mynameisbernard.com
<https://www.la-clique.co/>
<http://coliving-lievin.fr/>
<https://moncoconamiensis.fr/>
<https://www.myroom-residence.com/le-coliving/>

La colocation intergénérationnelle

Dans le cadre de l'habitat partagé intergénérationnel et solidaire, « l'hébergé » (jeune de moins de 30 ans), en échange d'une présence et de menus services ponctuels dans les tâches quotidiennes, est logé contre une participation financière modeste, voire symbolique, chez un « hébergeur » (personne âgée de plus de 60 ans). Le nouveau contrat de cohabitation intergénérationnelle mis en place par la loi Elan apporte un cadre juridique à cette formule. Les jeunes peuvent bénéficier des aides au logement de la Caf.

www.cohabilis.org

Autres organismes

Homiz <https://homiz.eu/>

WeShareWeCare <https://esnfrance.org/nos-projets/wesharewecare/>

La colocation intergénérationnelle en Hauts de France

Génération et Cultures

Un toit à partager
61 rue de la Justice
59000 Lille
Tél : 03 20 57 04 67
untoitapartager@generationsetcultures.fr
www.generationsetcultures.fr

Territoires d'interventions : métropole de Lille, communautés urbaines d'Arras et Dunkerque, communautés d'agglomération de Valenciennes, Lens-Lievin et Béthune-Bruay.

Ensemble2générations

ensemble2generations.fr
(Domicile du senior, studio en maison de retraite, studio en immeuble intergénérationnel)

> Lille
1 rue Saint Chrysole
59237 Verlinghem
06 18 46 34 85 Nathalie MASON
lille@ensemble2generations.fr
07 49 86 52 29 Delphine PETIT
d.petit@ensemble2generations.fr

> Abbeville / Amiens
146 rue Saint Fuscien
80000 Amiens
Tél : 06 71 21 96 18 Aude DE LEGGE
amiens@ensemble2generations.fr





KOLOC' À PROJETS SOLIDAIRES

Vous recherchez un logement et vous avez envie de vous engager dans un quartier populaire ? Vous avez entre 18 et 30 ans ? Conjuguez engagement solidaire (entre 3 et 5h environ par semaine pendant une année scolaire), mixité sociale et colocation étudiante en vous inscrivant en ligne sur Koloc' à projets solidaires, proposé par l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville).
rejoins.afev.org/kaps

KOLOC' à projets solidaires en Hauts de France

AFEV Métropole Lilloise

<http://afev-lille.e-monsite.com/>

> Local de Villeneuve d'Ascq
31 chemin des Visiteurs 59650
Villeneuve d'Ascq

> Local de Roubaix

Café « La Troisième Place » -
Centre commercial Grand Rue
21 Grand Rue 59100 Roubaix
KAPS à Lille, dans les quartiers
Faubourg de Béthune, Moulins,
Fives, Wazemmes, Bois Blancs et
quartier Pont de Bois ; à Villeneuve
d'Ascq
Tél : 03 20 04 03 90

AFEV Valenciennes

18 rue Georges Chastelain
59300 Valenciennes
01 84 79 31 56

valenciennes@afev.org

<https://associationafev.wixsite.com/valenciennes/>

AFEV Amiens

<https://rejoins.afev.org/kaps/amiens/>

david.laruelle@afev.org

<https://www.facebook.com/afevamiens/>

Autres modes de cohabitation

► Les résidences intergénérationnelles

Ces résidences regroupent des logements adaptés à loyer modéré pour des personnes vieillissantes, isolées et des étudiants. Des espaces et temps de convivialité sont mis en place pour permettre de tisser et d'animer du lien social dans un immeuble collectif.

www.habitat-humanisme.org

www.soliha.fr

www.keybaco.fr

► La chambre meublée chez l'habitant

Pour partager un logement, vous pouvez aussi louer une chambre meublée indépendante chez un particulier, avec un accès à la cuisine et à la salle de bain. Cette formule a des avantages : pas d'aménagement, pas de taxe d'habitation, accès au wifi de la famille, possibilité de partager le repas du soir... Elle présente aussi des inconvénients : vous avez peu d'intimité et il n'est pas évident d'inviter vos amis car vous n'êtes pas chez vous !

Bon à savoir : pensez à signer un bail.

www.lokaviz.fr (pour étudiants)

www.airbnb.fr

www.leboncoin.fr

► Logement contre services

Certains propriétaires (souvent des parents avec de jeunes enfants) proposent gratuitement une chambre meublée en échange de garde d'enfants et de soutien scolaire. Il est conseillé de rédiger un écrit sur les conditions de l'échange (durée, mise à disposition, gratuité, prestations fournies...) pour éviter tout conflit. Les annonces se trouvent sur les principaux sites de logement.

Habiter en résidence

Plusieurs types de résidences existent, selon votre statut, votre budget et vos besoins.

Résidences du Crous pour étudiants

Les logements en cités et résidences universitaires du Crous sont attribués aux étudiants, sous conditions de ressources, pour une année universitaire (demande renouvelable). Les étudiants boursiers sont prioritaires.

N'attendez pas les résultats du bac pour préparer votre rentrée ! Les demandes de bourse et de logement étudiant sont à faire en ligne entre le 20 janvier et le 15 mai 2022 pour la rentrée suivante via la procédure du Dossier social étudiant (DSE) : www.messervices.etudiant.gouv.fr. Vous ferez votre choix dans l'offre locative des Crous sur : <https://trouverunlogement.lescrous.fr>

Pour plus d'infos : www.etudiant.gouv.fr/fr/bourse-et-logement-constituez-votre-dossier-social-etudiant-dse-409



CALENDRIER

Du 20/01 au 15/05 : saisie du DSE

Début mai : affichage des offres + dépôt des vœux

Du 14/06 au 05/07 : proposition de logement

12/07 : phase complémentaire

Pour une première demande, une réponse vous sera donnée début juillet par SMS et par mail. Vous aurez 7 jours pour confirmer en ligne votre demande et payer les frais de réservation par carte bancaire (100 € pour tous, déductibles du 1er mois de loyer).

Adressez-vous au Crous de votre académie pour en savoir plus sur les loyers, les services proposés (connexion internet, équipements...), la localisation des résidences, les logements libres en cours d'année (départ d'étudiants en stage ou en réorientation), les restos U et cafets U...

Résidences universitaires gérées par le CROUS :

> CROUS Lille Nord-Pas-de-Calais

74 rue de Cambrai - BP 50100

59 017 Lille Cedex

Tél : 03 20 88 66 00

www.crous-lille.fr/logements/logement-residence-universitaire/nos-residences-universitaires/



> CROUS Amiens-Picardie
25 rue Saint-Leu - BP 50541
80005 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 71 24 00
www.crous-amiens.fr/logements/cartes-des-residences

Résidences universitaires gérées par l'Université catholique de Lille :

All, tous les services de la vie étudiante - Service logement
47 boulevard Vauban - 59000 Lille
Tél : 03 20 15 97 78
www.all-lacatho.fr

Résidences universitaires de l'UTC de Compiègne :

ALESC - UTC
Association Logement Étudiants et Stagiaires de Compiègne
Accueil Centre Benjamin Franklin - Bureau F111
Rue Roger Coutollenc - BP 60319
60206 Compiègne Cedex
Tel : 03 44 23 43 75 / 03 44 23 44 49
contact@alesc.utc.fr
<https://alesc.utc.fr>

- Les loyers en Cité U sont toutes charges comprises.
 - Les locations ouvrent droit aux aides au logement (versées aux résidences Crous).
- Pas de taxe d'habitation
- Accès Internet.

Foyers et maisons d'étudiants

Gérés par des associations, ils proposent des chambres. Les foyers peuvent être à caractère religieux, avec des conditions d'accueil spécifiques: pour filles uniquement, règles de vie strictes... Renseignez-vous pour vérifier que ce type de foyer vous convient.

Maisons d'étudiants à retrouver sur : www.unme-asso.com

Résidences Habitat Jeunes

Les résidences Habitat Jeunes (ex-foyers de jeunes travailleurs) accueillent principalement des jeunes de 16 à 30 ans dans un parcours vers l'autonomie, en cours d'insertion sociale et professionnelle: jeunes travailleurs, salariés, stagiaires, apprentis, demandeurs d'emploi indemnisés.

Quelques places sont disponibles pour les scolaires et les étudiants.

Les résidences Habitat Jeunes proposent plusieurs types de logements (chambre, studio...) à des prix accessibles, toutes charges comprises.

Ces logements ouvrent droit aux allocations de la Caf. Ils sont le plus souvent meublés pour faciliter l'installation des jeunes en mobilité.

Un accompagnement individualisé peut être proposé par des professionnels (aide dans les démarches administratives, la recherche d'emploi...).

www.habitatjeunes.org

Résidences Habitat jeunes en Hauts de France

Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes – URHAJ Hauts-de-France

15 rue Saint-Genois
59000 Lille
Tél : 06 22 46 76 51
www.habitatjeuneshdf.fr

NORD

Résidence Habitat Jeunes Jean-Baptiste Godin - Armentières
42 bis chemin du Pont Bayart
59280 Armentières
Tél : 03 20 57 85 96
rhjarmenieres@gmail.com
<https://accueilft.wixsite.com/rhjflandre>

Résidence Habitat Jeunes Le Houtland – Bailleul
Résidence de l'Aubépine
148/150 rue du musée 59270 Bailleul
Tél : 03 28 44 37 01
nbernard@aaedk.org
<https://accueilft.wixsite.com/rhjflandre>

Résidence Habitat Jeunes Le Bloodland - Dunkerque
Résidence Marcel Petit
2-4 avenue des Maréchaux de France 59240 Dunkerque
Tél : 03 28 66 71 66
dmorel@aaedk.org
<https://accueilft.wixsite.com/rhjflandre>

Résidence Habitat Jeunes Le Houtland - Hazebrouck
12 Cité du Vert Vallon
Rue du Vieux Berquin
59190 Hazebrouck
Tél : 03 28 40 62 35
nbernard@aaedk.org
<https://accueilft.wixsite.com/rhjflandre>

Résidence Habitat Jeunes Le Houtland – Merville
Résidence Bertrand Schwartz
17 place François Mitterrand
59660 Merville
Tél : 03 61 45 64 32
nbernard@aaedk.org
<https://accueilft.wixsite.com/rhjflandre>

Association ARCADIS

9 place Chaptal 59100 Roubaix
Tél : 03 20 66 29 29
foyerpaulconstans@gmail.com
<https://fr-fr.facebook.com/Association-Arcadis-1524522961192852/>

L'association ARCADIS propose plusieurs résidences sur Roubaix, Tourcoing, Halluin :

- Résidence Goujon 24 rue Goujon 59100 Roubaix

- Résidence Gambetta 53 boulevard Gambetta 59100 Roubaix

- Résidence Jules Guesde 1 rue Jules Guesde 59100 Roubaix

- Résidence Paul Constans 9 place Chaptal 59100 Roubaix

- Résidence Raymond Thiollier 156 rue de Roubaix 59200 Tourcoing

- Résidence Luc Demeestere 19 rue Gabriel Pagnerre 59250 Halluin (Tél : 03 20 03 19 72)

Prim'Toit

Prim'Toit Cambresis
Tél : 03 27 37 62 85 - 06 49 59 87 61
rhja-cambresis@primtoit.org
<http://primtoit.fr/>



Prim'Toit propose plusieurs résidences sur Cambrai et Caudry :

- Résidence Dieudonné Coste
Rue Dieudonné Coste 59400
Cambrai

- Résidence Saint Georges
65 rue Saint Georges 59400
Cambrai

- Résidence Foch 1 avenue du
Maréchal Foch 59400 Cambrai

- Résidence Cap Canaveral
42 rue Jean Mermoz 59400
Cambrai

- Résidence Henri Barbusse 94
bis rue Henri Barbusse 59540
Caudry

Prim'Toit - Résidence Les Acacias
82 boulevard Paul Vaillant Couturier
59165 Auberchicourt
Tél : 03 27 80 12 37
rhja-douaisi@primtoit.org

Prim'Toit - Résidence de Condé
Sur L'Escaut
5 boulevard des Armées
59163 Condé sur l'Escaut
Tél : 03 27 26 27 31
rhja-condequievrechain@primtoit.org

Prim'Toit - Résidence Müller
229 rue François Anicot
59553 Cuincy
Tél : 06 38 26 16 83
rhja-douaisi@primtoit.org

Prim'Toit - Résidence Fabien Gilot
33 rue du Crinquet
59220 Denain
Tél : 06 72 93 74 29
rhja-denain@primtoit.org

Prim'Toit - Résidence Maillard
198 rue Morel 59500 Douai
Tél : 06 38 26 16 83
rhja-douaisi@primtoit.org

Prim'Toit - Résidence de Guesnain
159 rue Paul Eluard 59287
Guesnain
Tél : 06 38 26 16 83
rhja-douaisi@primtoit.org

Prim'Toit - Résidence Leleu
2 avenue des Flandres 59770
Marly
Tél : 03 27 29 49 81
rhja-valenciennes@primtoit.org

Prim'Toit - Résidence Cour du
Midi
88 rue Valériani
59920 Quievrechain
Tél : 03 27 26 27 31 / 06 72 93
74 26 / 03 27 45 55 97
rhja-condequievrechain@primtoit.org

Prim'Toit - Résidence du Pont
Neuf
3 rue du Pont Neuf
59300 Valenciennes
Tél : 03 27 29 49 81
rhja-valenciennes@primtoit.org

Association Temps de Vie - Résidence Sociale Jeunes

Travailleurs Nazareth - Lille
17 place Cormontaigne
59000 Lille
Tél : 03 20 17 07 17
res.jeunes.lille2@tempsdevie.fr
<https://tempsdevie.fr/>

Habitat Jeunes - Résidence Béthanie

15 rue Saint Génois 59800 Lille
Tél : 03 20 06 08 57
contact@bethanie-lille.fr
www.bethanie-lille.fr

Maison d'accueil des jeunes travailleurs

Résidence MAJT - Thumesnil
17 rue de Thumesnil 59000 Lille
Tél : 03 20 52 69 75
contact@majt-lille.org
www.majt-lille.org/V2/

Résidence MAJT - Atrihome
11-13 rue Abélard 59000 Lille
Tél : 03 66 72 91 33
contactatrihome@majt-lille.org
www.majt-lille.org/V2/

OISE

Foyer des jeunes travailleuses Louise Michel

18 rue Jean Vast
60000 Beauvais
Tél : 03 44 06 01 30
ftlouisemichel@wanadoo.fr
www.facebook.com/Residence-Louise-Michel-Beauvais-473162089849142

ADOHJ Association départementale de l'Oise pour l'Habitat des Jeunes

50 rue du Général de Gaulle
60180 Nogent-sur-Oise
Tél : 03 44 71 68 67
adohj@adohj.fr
www.adojh.fr

L'ADOHJ gère plusieurs résidences dans le département :

- ADOHJ - Résidence de la Haute Lisse
9 rue des filatures 60000 Beauvais
- ADOHJ - Résidence du Galop
1 rue d'Alençon 60500 Chantilly
- ADOHJ - Résidence des Maronniers
6 rue de Nogent 60160 Montataire
- ADOHJ - Maison du Jeu d'Arc
119 rue Jean Jaurès 60160 Montataire

- ADOHJ - Résidence des 3 Rois
3 rue Denis Diderot 60180 Nogent-sur-Oise
- ADOHJ - Résidence de la Fruitaie
50 rue du Général de Gaulle 60180 Nogent-sur-Oise
- ADOHJ - Résidence Ordener
Rue des Fours à Chaux 60300 Senlis

PAS-DE-CALAIS

Association 4AJ

Tél : 03 21 71 92 97
plateformelogementjeunes@4aj.fr
plateformelogement.wixsite.com/jeunesarras

L'association propose des logements au sein de leurs résidences :

- Résidence Anne Frank rue du Bloc et rue du Larcin 62000 Arras
- Résidence Clair Logis 30 Grand Place 62000 Arras
- Résidence Nobel 7 rue Diderot 62000 Arras

Habitat Jeunes - Résidence L'Escal

18 rue Gustave Cuvelier 62100 Calais
Tél : 03 21 19 08 60
slj@hajlittoral.fr
www.habitat-jeunes-calais.com

Fondation Apprentis d'Auteuil - Résidence Jean-Paul II

42 rue de la Liberté 62800 Liévin
Tél : 09 72 41 22 66
ft.lievin@apprentis-auteuil.org
www.apprentis-auteuil.org/etablisements/fiche-etablissement/residence-jean-paul-ii-90916.html



Habitat Jeunes de Saint-Omer - Résidence Les Glacis

1 allée des Glacis - BP 40026
62500 Saint-Omer
Tél : 03 21 12 63 00

lesglacisstomer@gmail.com
www.facebook.com/HabitatJeunesSaintOmer

Autres organismes :

Accueil et promotion

Vous êtes Jeune Travailleur ?
Apprenti ? Stagiaire ? Étudiant ?
Accueil et promotion gère plusieurs résidences pour les jeunes travailleurs et étudiants de 16 à 30 ans dans les 3 départements de Picardie, le Nord et la Seine-et-Marne.

Siège social :
Accueil et Promotion
15 rue Voltaire
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 62 63 73
contact@asso-aep.org
www.asso-aep.org

AISNE

Résidence Le Rivage
58 bis avenue d'Essômes
02400 Château-Thierry
Tél. : 03 23 83 31 66
rj.chateauthierry@asso-aep.org

Résidence Bailly
Rue du 1er mai
02300 Chauny
Tél : 03 23 52 31 16
rj.chauny@asso-aep.org

Résidence Bois du Charron
Lieu-dit le Bois du Charron
02000 Laon
Tél : 03 23 23 06 81
rj.laon@asso-aep.org

Résidence Samuel PATY
34 rue Jules César
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 65 15 72
rj.stquentin1@asso-aep.org

Résidence Voltaire
14 rue Voltaire
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 62 48 32
rj.stquentin1@asso-aep.org

Résidence Mahieu
20 rue Mahieu
02200 Soissons
Tél. : 03 23 53 33 42
rj.soissons@asso-aep.org

NORD

Résidence Géo André
1 bis Allée Géo André
59600 Maubeuge
Tél. : 03 27 64 79 44
rj.maubeuge@asso-aep.org

OISE

Résidence Aldebert Bellier
1 rue Aldebert Bellier
60000 Beauvais
Tél : 03 44 02 02 39
rj.beauvais@asso-aep.org

Résidence Picardie
133 allée des Roses de Picardie
60280 Margny-lès-Compiègne
Tél : 03 44 90 24 10
rj.compiègne@asso-aep.org

SOMME

Résidence La Licorne
36 rue Emile Francfort
80000 Amiens
Tél : 03 22 92 63 62
rj.amiens@asso-aep.org

Résidence La Vallée
145 rue Dejean
80000 Amiens
Tél : 03 22 67 09 50
re.amiens@asso-aep.org

Résidence jeunes actifs et étudiants (reentrée 2022)
Rue du 8 Mai 1945
80300 Albert
Tél : 03 23 62 63 73

Aréli

207 boulevard de la Liberté
59011 Lille

Tel : 03 20 57 17 11

<http://www.areli.fr>

Les résidences pour jeunes travailleurs Aréli s'adressent aux 18-30 ans, jeunes actifs, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi. Elles proposent des chambres et des studios (individuels ou pour deux) meublés, dans une résidence collective, avec services. Ces logements sont prévus pour une occupation temporaire : de quelques semaines à deux ans.

Les Compagnons du devoir

Les jeunes effectuant leur formation avec les Compagnons du devoir et du Tour de France peuvent être logés dans les Maisons des compagnons du devoir.

www.compagnons-du-devoir.com

rubrique Nos maisons

La maison de Lille / Siège régional
Siège régional Compagnons du Devoir

118 rue de Babylone

59491 Villeneuve d'Ascq

Tél : 03 20 72 53 07

<https://www.compagnons-du-devoir.com/maisons>

- La redevance (loyer) payable à la fin du mois est toutes charges comprises.
- Durée de séjour variable : à la semaine, au mois.
- Préavis de départ d'une semaine.

Résidences sociales

On retrouve notamment sous cette appellation les résidences Adoma ou Coallia.

Elles s'adressent à tout public en difficulté : jeunes actifs précaires, familles monoparentales démunies, demandeurs d'asile, travailleurs migrants...

Les résidences sociales apportent une solution transitoire en attendant un relogement dans le parc immobilier traditionnel. Ces logements temporaires sont meublés et conventionnés APL.

Les résidents disposent également d'un accompagnement pour les aider dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits.

Vous pourrez être dirigé vers une de ses résidences en passant par l'intermédiaire d'un travailleur social (CCAS, Mission locale...).

www.adoma.fr

www.coallia.org

EN CAS D'URGENCE

Si vous êtes sans-abri (en rupture familiale, expulsé par votre propriétaire, sans aide pour vous héberger provisoirement...) ou témoin d'une telle situation, appelez le 115 pour ne pas dormir dans la rue, pour être aidé ou pour venir en aide.

Numéro vert, gratuit, fonctionnant 24h/24 et 7j/7



Résidences sociales en Hauts de France

COALLIA

<https://coallia.org/logement-accompagne/residences-sociales/>

ADOMA

logement.nord-pas-de-calais@adoma.fr

<https://www.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/Loger-chez-Adoma/Je-cherche-un-logement/p-39-Ma-recherche-de-logement.htm>

NORD

Adoma – Résidence LEYLANDII
56 rue d'Uxem 59240 Dunkerque
Tél : 03 28 69 01 63

Adoma - Résidence La Batellerie
13 rue de la Battellerie 59140 Dunkerque
Tél : 03 28 61 03 30

Adoma – Résidence Hot Ville
72 bis rue Hôtel de Ville 59240 Dunkerque
Tél : 03 28 61 03 30

Adoma - Résidence Halluin
294 rue de Lille 59250 Halluin
Tél : 03 20 94 55 77

Adoma – Résidence Saint-Jean
35 rue Saint-Jean 59100 Roubaix
Tél : 03 59 09 07 33

Adoma – Résidence Roubaix
110 avenue Brame 59100 Roubaix
Tél : 03 20 75 37 34

Adoma – Résidence du Parc
103 rue de Paris 59300 Valenciennes
Tél : 03 27 41 17 94

Adoma – Résidence Ronchin
39 rue des Margueritois 59790 Ronchin
Tél : 03 20 88 43 12

Adoma – Résidence St Pol sur Mer
9 rue du Maréchal Foch 59430 St Pol sur Mer
Tél : 03 64 01 00 01

Adoma – Résidence Henri Barbusse
11 Clos Henri Gauthier 59770 Marly
Tél : 03 27 09 54 15

Adoma – Résidence FIEUZ
26 avenue des Dentellières
59300 Valenciennes
Tél : 03 27 41 17 94

Adoma – Résidence Oultre
5 rue d'Oultreman 59300 Valenciennes
Tél : 03 27 41 17 94

Adoma – Résidence Duches
22 rue du faubourg de Paris
59300 Valenciennes
Tél : 03 27 41 17 94

OISE

Adoma - Résidence Anjou
3 rue d'Anjou 60000 Beauvais
Tél : 03 44 05 66 50

Adoma – Résidence Jaurès
129 rue Jean Jaurès 60180 Nogent-sur-Oise
Tél : 03 60 80 02 20

Adoma - Résidence Semaphore
17 rue du Semaphore 60180 Nogent-sur-Oise
Tél : 03 60 80 01 20

Adoma - Résidence Edouard Branly
2 boulevard Branly 60180 Nogent-sur-Oise
Tél : 03 60 80 00 90

Adoma - Résidence Moulins
14 rue des Ouvriers Fondateurs
60180 Nogent-sur-Oise
Tél : 03 60 80 01 81

Adoma - Résidence Liancourt
278 avenue Louis Aragon 60140
Liancourt
Tél : 03 44 73 00 61

Adoma - Résidence Senlis
1 chaussée Brunehaut 60300
Senlis
Tél : 03 44 53 11 88

PAS-DE-CALAIS

Adoma - Résidence Vermelles
96 route Nationale 62980
Vermelles
Tél : 03 21 74 14 39

SOMME

Résidence Adoma - Amiens
21 route d'Allonville 80000
Amiens
Tél : 03 22 44 75 04

Résidences privées pour étudiants et jeunes actifs

Les résidences privées pour étudiants et jeunes actifs proposent des appartements équipés et meublés aux étudiants et aux jeunes salariés le temps d'un stage, de leurs études... Ces résidences ouvrent droit à l'APL.

Des espaces collectifs sont accessibles aux résidents : salle de travail, salle de convivialité, ainsi que des services : laverie, local à vélo, parking...

Les résidences sont souvent bien situées : en centre-ville, proche des universités, des transports en commun. Avant de vous engager, faites-vous préciser les tarifs, les charges, les frais de dossiers éventuels, les conditions de départ (préavis...), pour ne pas avoir de surprise financière.

La plupart des résidences proposent d'effectuer votre demande de logement sur leur site.

www.adele.org
<https://logement.studyrama.com/>
www.arpej.fr
<https://www.fac-habitat.com/fr/>
www.nexity-studea.com

CAMPUS VERT

Le logement étudiant à la campagne ! Des studios sont proposés par des agriculteurs dans leur ferme à des prix modérés. Une formule qui existe en Bretagne, en Île-de-France et dans les Hauts-de-France.

Les studios sont à louer sur les villes de : Arras, Béthune, St Venant, Boulogne-sur-Mer, Calais, Cambrai, Douai, Dunkerque,

Lens, Lille, Genech, Saint Omer, Valenciennes, Beauvais. Les secteurs de Maubeuge, Amiens, Compiègne, St Quentin et Laon sont en cours de développement.

www.campusvert.com/

Campus Vert
175 route d'Estaires
62138 Violaines
Tél : 03 20 29 43 68
contact@campusvert.com
www.campusvert.com



Hébergement de courte durée

Des solutions existent pour vous loger quelques nuits ou semaines.

Résidences universitaires

Selon les places disponibles, les étudiants et personnels de l'enseignement peuvent séjourner en résidence universitaire une nuit ou quelques jours pour un coût peu élevé. Rendez-vous sur le site du Crous de votre académie ou sur :

www.bedandcrous.com

CROUS Lille Nord-Pas-de-Calais

74 rue de Cambrai BP 50100
59017 Lille cedex
Tél : 03 20 88 66 00
www.crous-lille.fr/logements/logement-residence-universitaire/logement-court-sejour/

CROUS Amiens - Picardie

25 rue Saint-Leu - BP 50541
80005 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 71 24 00
www.crous-amiens.fr/logements/comment-demander-un-logement/courts-sejours/

Résidences étudiantes privées / Habitat Jeunes

Certaines résidences proposent des formules à la semaine ou au mois (voir p. 25-29).

Auberges de jeunesse

Un mode d'hébergement accessible à tous, avec une carte annuelle d'adhésion à prix modique.

www.hifrance.org
www.auberges-de-jeunesse.com

Auberges de jeunesse en Hauts de France

NORD

Auberge de Jeunesse l'Escale

Quartier du Grand Large
351 avenue des Bancs de Flandres
59140 Dunkerque
Tél : 03 28 24 01 01
accueil@escale-dunkerque.com
www.escale-dunkerque.com

Auberge de Jeunesse Stéphane Hessel

235 boulevard Paul Painlevé
59000 Lille
Tél : 03 20 57 08 94
lille@hifrance.org
www.hifrance.org/auberges-de-jeunesse/lille-stephane-hessel/

PAS-DE-CALAIS

Auberge de Jeunesse Boulogne-sur-Mer - Annette Allan-Lantz

Place Rouget de Lisle
62200 Boulogne-sur-Mer
Tél : 03 21 99 15 30
boulogne-sur-mer@hifrance.org
www.hifrance.org/auberges-de-jeunesse/boulogne-sur-mer-annette-allan-lantz/

Auberge de Jeunesse « La Hulotte »

Citadelle de Montreuil-sur-Mer
Rue Carnot
62170 Montreuil-sur-Mer
Tél : 03 21 06 10 83
j.gosselin@citadelle-montreuil-surmer.fr
www.musees-montreuil-surmer.fr/auberge-de-jeunesse-et-locations/#auberge
www.facebook.com/ajmontreuil62

SOMME

Auberge de Jeunesse Amiens

30 Square Friant les 4 Chênes
80000 Amiens
Tél : 03 22 33 27 30
amiens@hifrance.org
www.hifrance.org/auberge-de-jeunesse/amiens.html

Autres structures

CREPS Wattignies

11 rue de l'Yser
BP 49
59635 Wattignies Cedex
Tél : 03 20 62 08 10
accueil@creps-wattignies.sport.gouv.fr
www.creps-wattignies.fr
Hébergement dans le cadre d'un stage, d'une formation

Éthic Étapes

Résidence Ethic Etapes - Parc d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 Maisnil-les-Ruitz
Tél : 03 21 27 91 79
reservation@parcdolhain.fr
www.parcdolhain.fr
Ouvverte toute l'année, la résidence Ethic Etapes dispose de 43 chambres dont 35 avec sanitaires individuels (WC et douches) et de 8 chambres avec sanitaires collectifs, pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes.

Chambre chez l'habitant

Cette formule conviviale, utile pour une nuit, devient vite chère.
www.airbnb.fr
www.leboncoin.fr
www.gites-de-france.com
www.clevacances.com
www.chambres-hotes.fr

Couchsurfing

Des particuliers prêtent gratuitement leur canapé pour une nuit ou plus.
www.couchsurfing.com



► Réseau SAM : Solidarité

Accueil Mobilité

Un service d'hébergement bénévole d'une ou deux nuits, dans plus de 120 villes en France, pour les personnes en déplacement pour un entretien, un concours, une formation...

www.reseau-sam.fr

Vous devez vous déplacer dans la région Hauts de France/Amiens, c'est le Relais d'Amiens qui prend en charge votre demande.

Si besoin contactez Jérôme SEILLE au 06 23 51 84 89.

<http://www.reseau-sam.fr/vous-devez-vous-deplacer-en-region-hauts-de-france-amiens/>

Camping

Une location en mobil-home est également envisageable.

<https://www.campingfrance.com/recherchez-votre-camping/hauts-de-france>
<https://www.les-campings.com/>
<https://www.tourisme-en-hauts-defrance.com/preparer-mon-sejour/ou-dormir-en-hauts-de-france/>

N'hésitez pas à consulter le site internet du Comité Régional du Tourisme et des Congrès des Hauts-de-France

Vous y trouverez notamment la liste des hôtels, des campings, des chambres d'hôtes, des gîtes de toute la région.

<https://www.tourisme-en-hauts-defrance.com/preparer-mon-sejour/ou-dormir-en-hauts-de-france/>

VISITER UN LOGEMENT

Premier contact efficace

Vous avez trouvé une offre qui vous intéresse ? Avant de demander un rendez-vous avec le bailleur (propriétaire, agent immobilier...), anticipez les questions qui seront posées lors du premier contact (téléphonique ou par mail).

Au début de l'échange, présentez-vous et indiquez où vous avez trouvé l'annonce : dans un journal, sur Internet, par le bouche-à-oreille...

À vérifier avant de visiter

- Quelle est la surface du logement ?
- Est-il meublé ?
- À quelle date est-il disponible ?
- Dans quel quartier est-il ? Proche des transports en commun ?
- À quel étage se situe-t-il ?
- Que comprennent les charges ? (attention au « tout compris » qui n'intègre pas toujours l'électricité, l'eau et le chauffage...)
- Quel est le montant du dépôt de garantie ?
- Existe-t-il d'autres frais (honoraires...)?
- Y a-t-il un garage ou un parking ?

À la fin de la conversation, n'oubliez pas de vous faire confirmer le lieu de rendez-vous, le nom et le numéro de téléphone de votre interlocuteur.

ASTUCES

- Privilégiez les visites en soirée pour les éventuelles nuisances sonores et en journée pour la luminosité !
- Si possible, visitez le logement accompagné : deux paires d'yeux valent mieux qu'une !

Les questions du bailleur

- Êtes-vous étudiant ? salarié ?
- Si vous êtes salarié, êtes-vous intérimaire ? en CDD ou en CDI ? La période d'essai est-elle terminée ?
- Quelles sont vos ressources financières ?
- Avez-vous un garant ? Quelle est sa situation ? (Si vous n'avez pas de garant, voir p. 10 et 11.)
- Êtes-vous déjà locataire ?

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Si vous pensez avoir été défavorisé lors de votre recherche de logement en raison de vos origines, de votre sexe, de votre âge, de votre état de santé ou de tout autre critère de discrimination, vous pouvez vous informer et vous faire aider sur :

www.antidiscriminations.fr

3928 : numéro de signalement et d'accompagnement des victimes de discrimination.



LES DOCUMENTS QUE LE BAILLEUR EST EN DROIT DE VOUS DEMANDER

- Vos justificatifs d'identité (copies de passeport, carte d'identité, titre de séjour...).
- Vos justificatifs de situation (copies de carte étudiante, de contrat de travail, de contrat d'apprentissage...).
- Vos justificatifs de domicile (copies de quittance de loyer, d'attestation d'hébergement en cours...).
- Vos justificatifs de ressources (copies d'avis d'imposition, de bulletins de salaires récents...).
- Les justificatifs de ressources de votre garant (copies d'avis d'imposition, de bulletins de salaire récents...) ou votre « visa » Visale.
- L'estimation de l'allocation Caf (voir p. 8 et 9 pour vous informer sur les aides de la Caf).

Notre conseil : préparez soigneusement votre dossier de locataire avant de prendre rendez-vous pour une visite. Qu'ils soient imprimés, sur clé USB, sur votre boîte mail ou directement sur le site www.dossierfacile.fr, ayez bien tous ces documents avec vous !

LES DOCUMENTS QUE LE BAILLEUR N'EST PAS EN DROIT DE VOUS DEMANDER

- Une attestation d'absence de crédit.
- Une copie de votre relevé de compte.
- Un extrait de votre casier judiciaire.
- Votre dossier médical.
- De l'argent pour réserver le logement.

En cas de doute, consultez le site de l'Agence nationale pour l'information sur le logement : www.anil.org rubrique Votre projet / Vous êtes locataire. Vous pouvez aussi vous rendre dans une Agence départementale d'information sur le logement.



Votre fiche visite

À chaque visite, munissez-vous de la fiche suivante que vous pourrez bien sûr personnaliser. Si vous en avez la possibilité, faites-vous accompagner par un proche lors de la visite.

INFOS PRATIQUES / SITUATION DU LOGEMENT	
D'où vient l'offre ?	
Contact du rendez-vous (nom + coordonnées)	
Adresse du logement	
Quartier	
Date de disponibilité	
DESCRIPTION	
Type (chambre, studio...)	
Vide / meublé	
Surface	
Orientation (ensoleillement)	
Étage	
Ascenseur (oui / non)	
Parking / garage / cave	
Jardin / espaces verts	



Photocopiez ce tableau autant de fois que vous en aurez besoin.



INFOS FINANCIÈRES

Loyer	
Charges: montant + précisions de ce qui est inclus	
Dépôt de garantie	
Taxe d'habitation (selon vos ressources, cf. p. 31)	
Frais (agence / notaire)	

INFOS ÉNERGÉTIQUES

Chauffage (gaz, électrique, individuel, collectif)	
État des fenêtres, portes...	
DPE (diagnostic de performance énergétique)	

ÉQUIPEMENT DU LOGEMENT

Accès au logement et état du bâtiment (escalier, toiture...)	
État des pièces principales (salon, chambre)	
État et équipement de la cuisine	
État des sanitaires (salle d'eau / salle de bain + WC)	
État des surfaces (sols, murs, plafonds)	
État des équipements (électricité, chauffage...)	
État du mobilier (dans un logement meublé)	
Connexion web: accès tél / ADSL / fibre optique	

MES IMPRESSIONS

Environnement Bons / mauvais points du quartier, proximité des commerces, transports...	
Commentaires personnels	



Tout sur le bail

La loi impose la rédaction d'un contrat de location (appelé aussi bail) signé par le propriétaire et vous, dont chacun garde un exemplaire.

Durée minimale du bail

- Logement vide : 3 ans (reconductible tacitement), quand le propriétaire est un particulier.
- Logement meublé : 1 an (reconductible tacitement) ou 9 mois lorsque le logement est loué à un étudiant ou à un apprenti (le bail n'est pas automatiquement reconduit).

Contenu

- Coordonnées du propriétaire (ou du gestionnaire du logement).
- Nom du locataire (ou des colocataires).



BAIL MOBILITÉ

Créé par la loi Elan, ce bail, plus flexible, concerne les logements meublés loués entre 1 et 10 mois à des étudiants ou à des personnes en mobilité professionnelle : formation, études supérieures, apprentissage, service civique... Avec ce contrat, le bailleur ne peut pas exiger de dépôt de garantie mais il a la possibilité de demander une caution, notamment par la garantie visale (voir p. 10).

- Durée de la location et date à partir de laquelle le locataire dispose du logement.
- Description du logement et de ses annexes (cave, jardin...).
- Liste des équipements du logement et des parties communes (escalier, ascenseur...).
- Surface habitable.
- Destination du local loué (usage d'habitation ou professionnel).
- Montant du loyer, modalités de paiement et révision éventuelle.
- Montant du dépôt de garantie.
- Montant du dernier loyer payé par le précédent locataire.
- Nature et montant des travaux effectués depuis la fin de la dernière location.

Pour plus d'infos : www.anil.org

Documents joints

- État des lieux (voir p. 41).
- État du mobilier (logement meublé).
- Si l'immeuble est en copropriété, règlement des parties communes et privées.
- Attestation d'assurance du locataire.
- Engagement de caution (le propriétaire exige la plupart du temps la caution d'un tiers).



- Diagnostic technique (DDT) avec, entre autres, le diagnostic de performance énergétique (DPE) et l'état de l'installation intérieure d'électricité et de gaz.

Colocation

Si vous optez pour la colocation, vous pourrez soit signer **un bail unique** (avec les autres colocataires), soit votre propre contrat dans le cadre d'**un bail multiple**. Renseignez-vous bien sur ces deux types de contrats (voir p. 20).



ATTENTION À LA SOUS-LOCATION !

Sous-louer alors que l'on est soi-même locataire n'est légal qu'avec l'autorisation écrite du propriétaire. Sous-louer sans autorisation peut entraîner la résiliation du bail.

Le montant du loyer ne doit pas dépasser celui du locataire principal.

En tant que sous-locataire, vous n'aurez aucun lien juridique avec le propriétaire, votre seul interlocuteur sera le locataire. Vous aurez aussi des difficultés à obtenir des aides au logement et à vous assurer.

Location meublée

Le logement est équipé de meubles indispensables (lit, chaises, table...) et d'appareils électroménagers (réfrigérateur, plaques de cuisson...).

Consultez la liste des éléments obligatoires sur : www.anil.org rubrique Votre projet / Vous êtes locataire / Location meublée

État des lieux

L'état des lieux est un document obligatoire joint au bail. Il décrit le logement pièce par pièce, ainsi que les équipements et les annexes (cave, grenier, garage...) et précise l'état des revêtements des sols, murs et plafonds, équipements et éléments. Conservez-le précieusement pendant toute la durée de la location.

Pour être valable, l'état des lieux, établi à l'entrée dans le logement, doit être signé par le locataire et le propriétaire (il peut être modifié dans les 10 jours par le locataire). Si aucune dégradation n'est constatée entre l'état des lieux d'entrée et celui de sortie, vous pourrez récupérer votre dépôt de garantie. Lors de l'état des lieux d'entrée, signalez les anomalies avec des termes précis : « humide », « déchiré », « troué », plutôt que « correct », « moyen », « passable ».

Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie (souvent appelé à tort « caution ») est une somme d'argent versée au propriétaire ou à une agence immobilière lors de la signature du bail. Elle est destinée à couvrir les éventuels manquements



du locataire lors de son départ (loyers impayés, absence de réparations...).

Son montant ne peut être supérieur à 1 mois de loyer hors charges (2 mois pour une location meublée) et ne peut être réévalué en cours de bail.

Des aides existent pour financer le paiement du dépôt de garantie (voir p. 10).

Quel délai pour récupérer votre dépôt de garantie ?

Le propriétaire doit vous le restituer :

- 1 mois après l'état des lieux de sortie et la remise des clefs,
- 2 mois après, si des dégradations ont été constatées, leur coût étant déduit du dépôt de garantie.

En cas de conflit, des associations peuvent vous aider (voir p. 44).

Pour récupérer votre dépôt de garantie, pensez à donner votre nouvelle adresse au propriétaire !

LOGEMENT EN MAUVAIS ÉTAT ?

Si vous êtes locataire et vivez dans un logement en très mauvais état, dégradé, voire dangereux, il est désormais possible d'appeler le numéro « info logement indigne » au 0806 706 806. Vous serez mis en relation avec un conseiller qui vous aidera à évaluer l'importance des problèmes, vous précisera vos droits et vous indiquera la marche à suivre.

Loyer et charges

Vous devez payer votre loyer jusqu'à la fin du bail. En cours de bail, le loyer peut être révisé une fois par an si une clause le prévoit. En plus du loyer, vous réglerez les charges locatives :

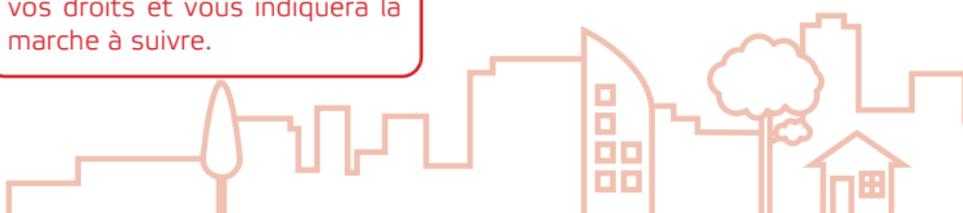
- les frais liés au logement et à l'usage de l'immeuble (eau, ascenseur, chauffage collectif...);
- les dépenses d'entretien et de petites réparations des parties privatives de l'immeuble;
- les taxes locatives (enlèvement des ordures ménagères...).
- Le paiement est généralement mensuel. Chaque année, une régularisation permet d'ajuster les versements aux dépenses réelles.

Bon à savoir : le propriétaire doit vous remettre gratuitement une quittance de loyer si vous en faites la demande.

Réparations locatives

Les petites réparations et l'entretien courant sont à votre charge (raccords de peinture, remplacement des interrupteurs, entretien de la chaudière, changement des piles du détecteur de fumées...). Si vous ne les effectuez pas, leur coût peut être déduit de votre dépôt de garantie.

Le propriétaire a, quant à lui, la responsabilité des grosses réparations du logement et de ses équipements (changement de la chaudière, réfection de la toiture...).



Pour plus d'infos, consultez le guide SOLIHA:



TAXE D'HABITATION ET CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Une réforme fiscale prévoit la suppression de la taxe d'habitation en 2023. Vérifier votre situation grâce au simulateur : www.impots.gouv.fr/simulateur-de-la-reforme-de-la-taxe-dhabitation-pour-2022

La contribution à l'audiovisuel public (« redevance télé ») s'élève à 138 €, à régler à l'automne si vous êtes imposable à la taxe d'habitation.

ASSURANCE OBLIGATOIRE!

Si vous ne souscrivez pas une assurance multirisques habitation, renouvelée chaque année, le propriétaire peut résilier votre bail ou prendre une assurance et vous la facturer.

Préavis et congés

Vous pourrez donner congé à votre propriétaire à tout moment sans vous justifier (par lettre recommandée avec accusé de réception, acte d'huissier ou remise en main propre contre récépissé ou émargement) mais vous devrez respecter un délai de préavis de 3 mois. Le délai est réduit à 1 mois si vous quittez une location meublée ou dans les cas suivants :

- logement en zone tendue : renseignements sur

www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues

- mutation professionnelle;
- perte d'emploi;
- obtention d'un premier emploi (CDD ou CDI);
- nouvel emploi suite à une perte d'emploi;
- bénéficiaire du RSA ou de l'AAH;
- attribution d'un logement social;
- raison de santé justifiant un changement de domicile.

De son côté, le propriétaire peut, dans certains cas (reprise du logement pour y habiter en tant que résidence principale par exemple), vous donner congé à la date d'expiration de votre bail. Il devra cependant vous prévenir au moins 6 mois à l'avance.

S'informer/ se défendre

En cas de désaccord ou de conflit avec votre propriétaire, ces organismes peuvent vous conseiller.

Adil

Les Agences départementales d'information sur le logement (Adil) conseillent gratuitement sur les questions juridiques, financières ou fiscales liées à l'habitat. www.anil.org

ADIL interdépartementale du Nord et du Pas-de-Calais

7 bis rue Racine 59000 Lille
Tél : 03 59 61 62 59

contact@adilnpsc.fr
www.adilnpsc.fr

ADIL de l'Oise

17 rue Jean Racine
60000 Beauvais
Tél : 03 44 48 61 30

adil60@wanadoo.fr
www.adil60.org

En charge du département de l'Aisne également

ADIL de la Somme

46 rue de l'Amiral Courbet
80000 Amiens
Tél : 03 60 12 45 00

adil80@adil80.org
www.adil80.org

Services logement jeunes : IJ et Cllaj

Une mission des professionnels du réseau Info Jeunes consiste à favoriser l'accès au logement des jeunes. Les conseillers vous informent gratuitement sur toutes les questions liées au logement.



www.uncllaj.org
www.projet-toit.fr
www.ij-hdf.fr/le-reseau-ij

Union Régionale des CLLAJ des Hauts de France - URCLAJ

<https://hautsdefrance.uncllaj.org/>

NORD

CLLAJ de l'Avesnois – Prim'Toit

- 35 rue des Prés
59440 Avesnes sur Helpe
- 31 avenue Kennedy
59610 Fourmies
Tél : 03 27 57 98 65 / 03 27 60 13 38

cllaj-avesnois@primtoit.org
<https://primtoit.fr/nos-territoires-et-hebergements/loffre-sur-le-territoire-de-lavesnois/>

CLLAJ du Cambrésis – Prim'Toit

65 rue Saint-Georges 59400
Cambrai
Tél : 03 27 74 46 22

cllaj-cambresis@primtoit.org
<https://primtoit.fr/nos-territoires-et-hebergements/loffre-sur-le-territoire-du-cambresis/>



CLLAJ du Douaisis – Prim’Toit

29 rue Saint-Thomas 59500
Douai
Tél : 03 27 98 86 63

claj-douaisis@primtoit.org
<https://primtoit.fr/nos-territoires-et-hebergements/loffre-sur-le-territoire-du-douaisis/>

CLLAJ du Valenciennois – Prim’Toit

3 rue du Pont Neuf
59300 Valenciennes
Tél : 03 27 42 01 59

claj-valenciennois@primtoit.org
<https://primtoit.fr/nos-territoires-et-hebergements/loffre-sur-le-territoire-du-valenciennois/>

Espace réussir – Mission Locale de Lille Avenir

5 boulevard du Maréchal Vaillant
59000 Lille
Tél : 03 28 04 54 40

espacereussir@reussir.asso.fr
<http://missionlocale-lille.fr/>

CLLAJ Lys-Tourcoing

200 rue de Roubaix 59200
Tourcoing
Tél : 03 20 28 82 20

[ccateau@mltourcoing.fr](mailto:cateau@mltourcoing.fr)
www.emploi-lystourcoing.fr/

PAS DE CALAIS

Plateforme Logement Jeunes Arras – CCLAJ Arras

34 bis Grand’Place 62000 Arras
Tél : 03 21 71 92 97

plateformelogementjeunes@4aj.fr
<https://plateformelogement.wixsite.com/jeunesarras>

CLLAJ – Mission Locale AMIE du Boulonnais

10 allée Méhul
62200 Boulogne-sur-Mer
Tél : 03 21 30 36 22

logement@mlboul.com
<https://www.amieduboulonnais.fr/>

CLLAJ – Mission Locale de Lens – Liévin

91 avenue Jean Jaurès 62800
Liévin
Tél : 03 21 74 98 15

claj@ml-lenslievin.fr
<https://jecliquepourmonlogement.fr>
<https://www.facebook.com/clajlenslievien/>

CLLAJ de l’Artois – Mission Locale de Béthune

297 rue Michelet 62400
Béthune

Tél : 03 66 98 01 80
carine.debarge@mlartois.fr
Cclaj.artois@gmail.com

CLLAJ Hénin-Carvin – Association Rencontres et Loisirs

19 rue du 19 Mars 1962 62590
Oignies

Tél : 03 21 79 95 58 / 06 45 40 23 66

claj.oignies@orange.fr
<https://www.agglo-henincarvin.fr/Vie-quotidienne/Logement/Logement-jeunes>

CLLAJ du Pays de Saint-Omer – CAPSO

1 Allée du Parc
62500 Saint-Omer
Tél : 03 74 18 22 20

a.tabart@ca-psy.fr

CLLAJ Opale Canche Authie – ADEFI

1 rue des Procureurs 62130
Saint-Pol-sur-Ternoise
Tél : 03 21 03 26 10

infologement@adefi-mlr.fr
<https://www.adefi-ml.com/>

Commission départementale de conciliation (CDC)

Litiges relatifs au loyer, au dépôt de garantie, à l'état des lieux... la commission recherche une solution amiable avec le bailleur. Il existe une commission dans chaque département.

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Aisne (DDETS) - Secrétariat de la CDC

Cité administrative
02016 Laon Cedex
Tél : 03 60 81 50 11
www.aisne.gouv.fr

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Nord (DDETS) - Secrétariat de la CDC

Cité administrative
175 rue Gustave Delory
BP 82008
59 011 Lille cedex
Tél : 03 20 18 37 94 / 37 77 / 37 88
ddets-cdc@nord.gouv.fr
www.nord.gouv.fr

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Oise (DDETS) - Secrétariat de la CDC

13 rue Biot
BP 30971
60009 Beauvais Cedex
Tél : 03 44 06 48 33
ddets-conciliation-baux-habitation@oise.gouv.fr
www.oise.gouv.fr/

Onglet > Politiques publiques
> Cohésion sociale, Jeunesse, Sport et Vie Associative > ... > Les missions de la commission départementale de conciliation

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Pas-de-Calais (DDETS) - Secrétariat de la CDC

14 voie Bossuet
62000 Arras
Mme Fabiola DEBRET - Tél : 03 21 60 71 31
Tél : 03 21 23 87 87 (DDETS)
ddets-commission-conciliation@pas-de-calais.gouv.fr
www.pas-de-calais.gouv.fr/
Onglet > Politiques publiques
> Aménagement, accessibilité, habitat et urbanisme > Habitat > Le locatif : Aides et Recours > La Commission de Conciliation

Référent CDC département de la Somme

Mme FRION Evelyne
Tél : 06 30 04 35 97
Evelyne.frion@conciliateurde-justice.fr

Associations de défense du locataire

Elles informent, conseillent et défendent les locataires.

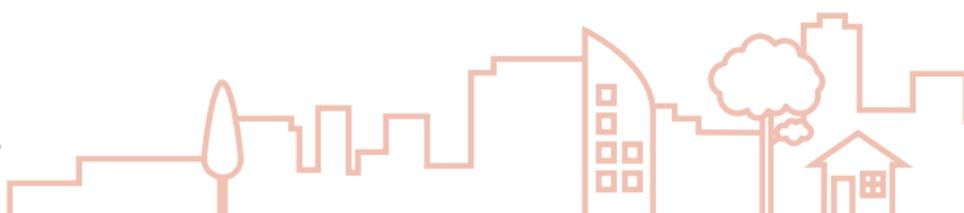
Association de défense des consommateurs et usager
www.clcv.org

Confédération Nationale du Logement www.lacnl.com

Confédération syndicale des familles www.la-csf.org

UFC Que choisir www.quechoisir.org

Union nationale des associations familiales www.unaf.fr



Associations de défense du locataire en Hauts de France

Association de défense des consommateurs et usagers

Union régionale des Hauts de
France

108 rue d'Arras 59000 Lille
Tél : 03 20 85 16 20

www.clcv.org/nos-coordonnees/59/hauts-de-france

Union départementale Nord
5 rue Jules de Vicq

MRES

59800 Lille

Tel : 03 20 52 7694

nord@clcv.org

Union départementale de l'Oise
(pour l'Aisne et la Somme)

27 bis rue Robert Schuman

60100 Creil

Tél : 03 44 64 00 94

oise@clcv.org

Union départementale du Pas
de Calais

1 allée de l'Escoterie 62500

Saint-Omer

Tél : 03 21 39 11 81

pas-de-calais@clcv.org

Secteur Val de Somme - Associa-
tion Locale Rurale CLCV

2 rue de Sailly

80800 Cerisy

Tél : 06 47 02 25 50

fabiennehien@wanadoo.com

La Confédération Nationale du Logement - LA CNL

Fédération CNL Aisne

16 avenue de Coucy

02200 Soissons

Tél : 03 23 53 14 58

cnl02soissons@hotmail.fr

Fédération CNL Nord

42/01 rue de Tournai 59000 Lille

Tél : 03 20 07 09 58

contact@cnl59.fr

<https://cnl59.fr/>

Fédération CNL Oise

Maison des jeunes et des asso-
ciations MJA

2 rue Hector Berlioz

60000 Beauvais

Cnl-oise@orange.fr

Fédération CNL Pas-de-Calais

Grande Résidence - 44 pavillon

Colette 62300 Lens

Tél : 09 61 32 91 66

contact@lacnl62.fr

www.lacnl62.fr

Fédération CNL Somme

1/1 rue Maurice Thorez 80330

Longueau

Tél : 03 22 46 35 48

cnl80@wanadoo.fr

Confédération syndicale des familles

Union départementale de La
CSF 02

32 boulevard Gambetta

02300 Chauny

Tél : 03 23 52 35 10

udcsf02@la-csf.org

Union départementale de La
CSF 60

35 rue du Général Leclerc

60000 Beauvais

Tél : 03 60 39 10 01

udcsf60@la-csf.org

Union Départementale de La
CSF 62

8 square Marcel Pagnol

62 510 Arques

udcsf62@la-csf.org



Union Départementale de La
CSF 80
18 rue des Jacobins
80 000 Amiens
Tél : 09 70 05 09 03 | 06 26 84
71 77
agissons.opac.lacsf80@gmail.com

UFC Que choisir

UFC Que choisir de l'Aisne
31 bis rue du Général Patton
02880 Crouy
Tél : 09 70 96 64 93
contact@aisne.ufcquechoisir.fr
<https://aisne.ufcquechoisir.fr/>

UFC Que Choisir de Douai
104 rue d'Esquerchin
59500 Douai
Tel : 03 27 96 05 15
douai@ufc-quechoisir.org
<https://ufc-quechoisir-douai.org/>

UFC Que Choisir Région Lille
54 rue Jacquemars Giélee
59000 Lille
Tél : 03 20 85 14 66
contact@lille.ufcquechoisir.fr
<http://ufc-quechoisir-lille.org/>

UFC Que Choisir Senlis
BP 80059
60303 Senlis Cedex
contact@senlis.ufcquechoisir.fr
<https://ufc-quechoisir-senlis.fr/>

UFC Que Choisir de L'Artois
Maison des Sociétés - Bureaux
39 à 42
16 rue Aristide Briand
62000 Arras
Tél : 03 21 23 22 97
contact@artois.ufcquechoisir.fr
<https://artois.ufcquechoisir.fr/>

UFC Que Choisir Côte d'Opale
536 avenue Toumaniantz
62100 Calais
Tél : 06 60 44 00 86
contact@cotedopale.ufcquechoisir.fr
<https://cotedopale.ufcquechoisir.fr/>

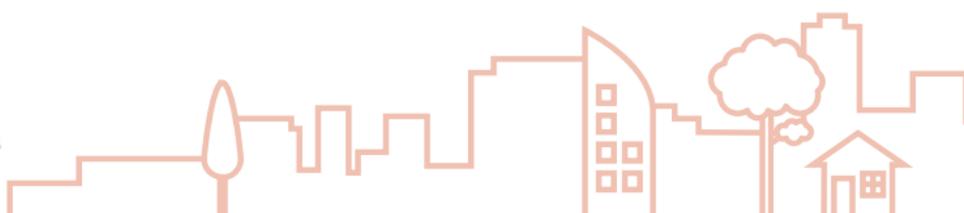
UFC Que choisir Amiens-Somme
88 avenue Jean Jaurès
80480 Salouël
Tél : 03 22 72 10 84
contact@amienssomme.ufcquechoisir.fr
<https://amienssomme.ufcquechoisir.fr/>

Union nationale des associations familiales (UNAF)

UDAF de l'Aisne - 02
16 avenue Georges Clémenceau
02000 Laon
Tel : 03 23 23 27 46
udaf02@orange.fr
<http://www.udaf02.fr/>

UDAF du Nord - 59
10, rue Baptiste Monnoyer
59000 Lille
Tél : 03 20 54 97 61
nord@udaf59.org
<https://fr-fr.facebook.com/UDAF59/>

UDAF de l'Oise - 60
35, rue du Maréchal Leclerc
BP 10815
60008 Beauvais Cedex
Tél : 03 44 06 83 83
udafoise@udaf60.fr
<https://www.udaf60.fr/>



UDAF du Pas-de-Calais - 62
16, boulevard Carnot
62000 Arras
Tél : 03 21 71 83 84
udaf62@wanadoo.fr
<https://udaf62.fr/>

UDAF de la Somme - 80
10 rue Haute-des-Tanneurs
CS 71015
80010 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 82 09 00
contact@udaf80.org
<https://www.udaf80.fr/>

Confédération Générale du Logement CGL

Antenne CGL
26 rue Camille Guérin
59500 Douai
Tél : 06 41 98 32 20
contact@lacgl59.fr
<https://www.lacgl.fr/>

Action Solidarité Logement - CGL

26 rue Camille Guérin 59500
Douai
Tél : 06 41 98 32 20
contact@lacgl59.fr
www.facebook.com/lacgl59

Autres interlocuteurs

Pensez aussi au conciliateur de justice, dont le rôle consiste à trouver un règlement à l'amiable des différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires :
www.conciliateurs.fr

Vous pouvez également vous rendre dans une Maison de justice et du droit ou dans un Point-justice.

www.annuaires.justice.gouv.fr
rubrique Lieux d'information

Défenseur des droits en Hauts de France

Délégués des Défenseurs des droits

AISNE

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/saisir/delegues#02>

> Francis THIEBAUT
- Préfecture de l'Aisne
2 rue Paul Doumer 02000 Laon
Tél : 03 23 31 82 82
- Espace Jean Jaurès
5 avenue Jean Jaurès 02300 Chauny
- Espace France Services
17 rue Henri Martin 02800 La Fère - Tél : 03 23 21 82 75

> Yves TEYSSEDOU
Point info droit
Palais de Fervaques (aile droite)
Rue Victor Basch 02100 St Quentin
Tél : 03 23 05 04 84

> Alain THIERRY
Sous-préfecture de Soissons
2, rue Saint-Jean 02200 SOISSONS
Tél : 03 60 09 80 04

> Jack LANGLOIS
Sous-préfecture de Vervins
Espace Frances services
1 rue Raoul de Coucy 02140 VERVINS
Tél : 03 23 21 82 49

NORD

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/saisir/delegues#59>

> Yassine KROUCHI - Point d'accès au droit
29, rue Jean Jaurès 59280 Amentières
Tél : 03 61 76 08 52

> Haklem JAMMAT - Mairie de Cambrai
Rue de Nice 59407 Cambrai
Tél : 03 27 73 21 00

> Jean PACHOLCZYK
- Maison de justice et du droit
117 rue Villars 59220 Denain
Tél : 03 27 43 69 30
- Point d'Accès aux Droits
42 rue d'Orchies 59230 St
Amand les Eaux Tél : 03 27 32
80 10

- Valenciennes Métropole
2 Place de l'Hôpital Général
59300 Valenciennes
Tél : 03 27 09 60 96

> Abdou KROUCHI - Sous-préfecture de Douai
642, boulevard Albert 1er 59500
Douai
Tél : 07 68 96 78 14

> Fatima DJEDIDEN - Maison de justice et du droit de Dunkerque
30 rue Beaumont - 4e étage
59140 Dunkerque
Tél : 03 28 61 52 44

> Jean-Pierre SEPIETER
- Point d'accès au droit
6 place Europe 59760 Grande
Synthe
Tél : 03 28 28 20 07
- Point d'accès au droit de Hazebrouck
5 rue Donckèle 59190 Hazebrouck
Tél : 03 28 43 44 23

> Serge BEERNAERT - Espace Citoyen ville d'Hellemmes - Lille
Point d'accès au droit
118 rue Roger Salengro 59260
Hellemmes Lille
Tél : 03 62 26 08 32

> Yves CARRIÈRE, Dominique DELBOUR, Olivier-Marc NOSLEN
- Maison du Citoyen de Lomme
343, avenue de Dunkerque
Lomme 59160 Lambersart
Tél : 03 20 08 90 30

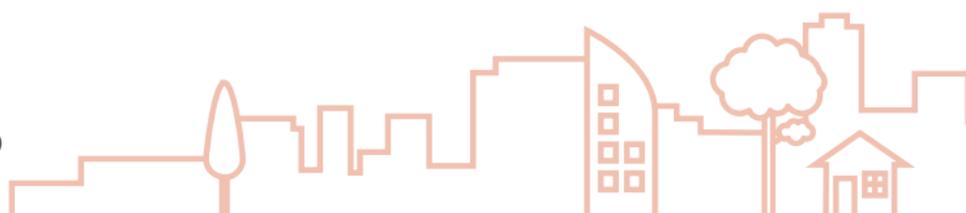
> Micheline PILOT - Maison France services du pays de Mormal
Rue Jules Ferry 59550 Landre-
cies
Tél : 03 27 77 09 90

> Jade LECOEUICHE - IRIS Formation
5 rue Magenta 59000 Lille
Tél : 07 82 59 24 42

> Jean KRAIMPS, Alain MVILAKANI - Maison de la médiation et du citoyen de Lille
Hôtel de ville
Place Roger Salengro 59033
Lille
CS 30667
Tél : 03 20 49 50 77

> Yves CARRIÈRE - Mairie de Loos
104, rue du Maréchal Foch
59120 Loos
Tél : 03 20 50 00 02

> Dominique PYTKO - Mairie annexe Sous le Bois
Douzies - Montplaisir
Place de l'Industrie 59600
Maubeuge
Tél : 03 27 39 00 26



> Dominique PYTKO, Micheline PILOT - Maison de justice et du droit de Maubeuge
Quartier de l'Épinette - Bloc Vilvorde
Rue Marceline Desbordes Valmore 59600 Maubeuge
Tél : 03 27 39 00 26

> Marie-Françoise ANSART - Mairie d'Onnaing
270 rue Jean Jaurès 59264 Onnaing
Tel. : 03 27 20 34 00
- L'Étape - CCPS
9 bis, rue Jules Guesde 59730 Solesmes
Tél : 03 27 70 74 30

> Abdelhadi BELLAAMARI, Dominique DELBOUR, Anne-Claire GRANDJEAN - Maison de justice et du droit de Roubaix
71, avenue de Verdun 59100 Roubaix
Tél : 03 20 99 10 05

> Philippe OUCHEN - Mairie de Saint André lez Lille
89 rue du Général Leclerc 59350 St André Lez Lille
Tél : 03 20 63 07 50

> Marie-Claude BOUTARD, Anne MENJAUD - Maison de justice et du droit de Tourcoing
1er étage
2 square de l'Abattoir 59200 Tourcoing
Tél : 03 59 69 71 90

> Vincent VERBEECK - Point d'Accès au Droit
72 chaussée haute de l'Hôtel de ville 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 28 80 02 80

OISE

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/saisir/delegues#60>

> Marie-Thérèse MERCIER
Préfecture de l'Oise
1 place de la Préfecture 60000 Beauvais
Tél : 03 44 06 12 06
Martine ALBERT - Tél : 07 66 03 86 80

> Pierre BOYER
- Sous-préfecture de Compiègne
21 rue Eugène Jacquet 60200 Compiègne
Tél : 03 44 06 74 36

- Maison de justice et du droit de Noyon
Place Bertrand Labarre 60400 Noyon
Tél : 03 44 44 28 67

> Samir GADRI
Maison de justice et du droit de Creil
26 rue Voltaire 60100 Creil
Tél : 03 44 64 46 70

> Bruno CORDEIRO
Maison de justice et du droit de Méru
Rue du Docteur Graillon 60110 Méru
Tél : 03 44 52 33 90



PAS-DE-CALAIS

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/saisir/delegues#62>

> Philippe CATHELAIN

- Maison des sociétés 16 rue Aristide Briand 62000 Arras
- Préfecture d'Arras Rue Ferdinand Buisson 62000 Arras
Tél : 03 21 21 20 00
- Communauté de communes du Ternois-Terre d'avenir Parc des Moulins
400 rue de Maisnil 62130 Herlin le Sec
Tél : 06 40 81 54 67

> Pierre-Yves DAMBRINE

- Centre administratif d'Arras
Hôtel de ville 6 place Guy Mollet
62022 Arras BP 70913
Tél : 03 21 50 50 50
- Point d'accès au droit Place des Ecrins 62223 Saint-Nicolas
Tél : 03 21 73 85 62

> Christian CAMUS

- Maison de la communauté de communes du Sud-Artois
5 rue Neuve 62450 Bapaume
- Maison des services publics 2 rue d'Hermies 62124 Bertincourt
Tél : 03 21 59 17 17

> Sylvie TASSEZ

- CCAS de Béthune 286 rue Ferdinand Bar 62400 Béthune
Tél : 03 21 01 63 10
- Point d'accès au Droit de Houdain 5 place de la Marne
62150 Houdain
Tél : 03 62 61 48 90

> Bernard DUJARDIN

Mairie de Boulogne-sur-Mer
Place Godefroy de Bouillon
62200 Boulogne-sur-Mer
Tél : 03 21 87 80 80

> Jean-Luc FACE

Point d'accès au Droit
39 rue Pierre Bérégovoy 62701 Bruay la Buissière BP 23
Tél : 03 62 61 48 90

> Guylain DHALLEINE

- Maison de la famille Rue Antoine Bourdelle 62100 Calais
Tél : 03 21 97 60 73
- Tribunal d'Instance - Maison de justice et du droit de Calais
Place Crèvecoeur 62100 Calais
Tél : 03 21 97 09 27

> Jean-Yves LIMEUX

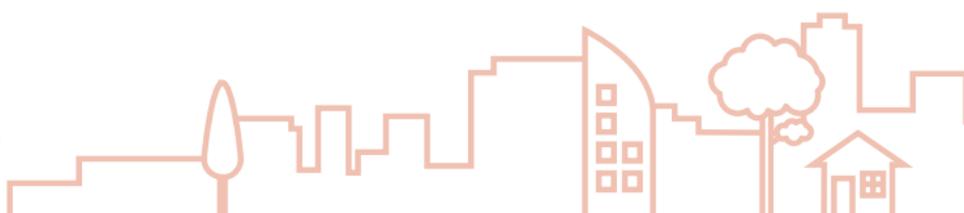
- Maison de Services Publics 5 rue des Acacias 62710 Courrières
Tél : 03 91 83 23 00
- Maison de justice et du droit de Lens
Pavillon Desmoulins Rue Alain
62300 Lens
Tél : 03 91 83 01 10
- Mairie de Vermelles Place de la République 62980 Vermelles
BP 4
Tél : 03 21 64 58 10

> Jean-Vincent LLINARES

Point d'accès au droit de Liévin
Maison de la parentalité 49 rue Jean-Baptiste Defernez 62800 Liévin
Tél : 03 21 45 81 60

> Marylène LEGRAND-BUTEL

- 1 chemin du Pressart 62380 Lumbres
- 41 rue Saint-Bertin 62500 St Omer
Tél : 06 61 49 49 53



SOMME

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/saisir/delegates#80>

> Catherine CADET
- Préfecture de la Somme
23 rue Jules Lardière - 2ème
étage accès PMR 80000 Amiens
Tél : 03 22 97 83 13
- Espace citoyenneté 12 rue Frédéric
Petit 80000 Amiens
Tél : 03 22 97 42 70

> Jean-Bernard BILLET
Palais de justice 57 rue Saint-
Fursy 80200 Péronne
Tél : 03 22 84 72 80

Conseils Départementaux d'Accès aux Droits en Hauts de France

AISNE

3 place Aubry
02000 Laon Cedex
Tél : 03 23 26 29 00
www.cdad-aisne.justice.fr

NORD

13 avenue du Peuple Belge BP
729
59034 Lille Cedex
Tél : 03 20 78 34 14
www.cdad-nord.justice.fr

OISE

20 boulevard St Jean
60021 Beauvais Cedex
Tél : 03 44 52 07 89
<https://annuaire.service-public.fr/hauts-de-france/oise/cdad-60057-01>

PAS-DE-CALAIS

Place d'Artois
62000 Arras
Tél : 03 21 51 88 53
www.cdad-pasdecalais.justice.fr/#

SOMME

14 rue Robert de Luzarches
80027 Amiens
Tél : 03 22 45 03 51
<https://cdad-somme.f>



Check-list des formalités

Pour emménager/ déménager, pensez à :

- ✓ envoyer votre préavis de départ (par courrier en recommandé avec accusé de réception);
- ✓ résilier/souscrire une assurance habitation obligatoire;
- ✓ dresser l'état des lieux (entrée/sortie) avec l'agence, le propriétaire ou le bailleur;
- ✓ fournir le justificatif de l'assurance habitation;
- ✓ relever les compteurs d'énergie (eau, électricité, gaz) et résilier ou établir vos contrats auprès des fournisseurs;
- ✓ demander la résiliation, l'ouverture ou le transfert de votre ligne téléphonique et Internet;
- ✓ inscrire/retirer votre nom sur/de la boîte aux lettres et l'interphone;
- ✓ prévenir les administrations de votre changement d'adresse: Caf, banque, assurance maladie, employeur, Pôle emploi, impôts...;
- ✓ demander le changement d'adresse sur votre carte d'identité ou titre de séjour et votre carte grise;
- ✓ vous inscrire sur les listes électorales de la commune;
- ✓ réserver une place de stationnement le jour du déménagement, vous assurer que la rue est accessible et vérifier que le camion de location passe bien l'entrée du parking ou du garage de l'immeuble!

Bon à savoir: notifiez votre changement d'adresse en une seule fois sur: www.service-public.fr rubrique Services en ligne / Signaler son changement d'adresse en ligne



S'équiper à moindre coût

Agenda des brocantes et vide-greniers : brocabrac.fr

www.envie.org

www.repaircafe.org/fr/

<https://donnons.org/>

www.geev.com/fr

Les Robin.e.s des bennes
(Amiens):

[www.facebook.com/
RobinesdesBennes/](http://www.facebook.com/RobinesdesBennes/)

Lille à récup'

(Lille et la métropole):

[https://www.facebook.com/
groups/LILLErecup/](https://www.facebook.com/groups/LILLErecup/)

La Caverne Des Particuliers
Abbeville 80100:

www.lacaverne.com/

Brocante permanente Emmaus:

www.labrocantepermanente.fr/

Les sites de petites annonces

Beaucoup de personnes se débarrassent de vieux meubles, de vaisselles ou d'objets parfois improbables.

Vous pouvez toujours négocier et dénicher de quoi remplir votre logement.

www.leboncoin.fr

www.troc.com

Campus Market

L'association récupère chaque année des meubles et autres produits laissés par les étudiants de l'Université Catholique afin de les proposer à bas prix aux nouveaux étudiants de Lille.

www.campus-market.com/

Bradway

Un dépôt vente de meubles, vaisselle, équipement pour la maison pour s'équiper à moindre coût dans la métropole lilloise.

<https://bradway.fr/>

DONNEZ UNE SECONDE VIE AUX OBJETS

Pour faire des économies et être écoresponsable, profitez des vide-greniers et des ressourceries pour acheter, donner ou revendre vos objets. Une autre solution : réparez-les ou faites-les réparer gratuitement.

Dans tous les cas, c'est le moment de faire du tri et d'en faire profiter les autres !

vide-greniers.org

envie.org

repaircafe.org/fr

www.ressourceries.info

emmaus-france.org

donnons.org



LE RÉSEAU INFO JEUNES EN HAUTS DE FRANCE

CENTRE RÉGIONAL INFORMATION JEUNESSE HAUTS-DE-FRANCE

02 rue Edouard Delesalle
03 20 12 87 30
Mail : contact@crij-hdf.fr
www.ij-hdf.fr

AINES (02)

ANIZY LE GRAND

Elival - Rue Pierre Brossolette
07 89 68 61 63 / 03 23 52 37 40
pij@picardiedeschateaux.fr

BOHAIN EN VERMANDOIS

Centre Socio Culturel
47 rue Pasteur
03 23 07 17 19
jeunesse02@orange.fr

CHATEAU -THIERRY

Centre social «La Rotonde»
3 rue Robert Lecart
03 23 83 59 18
coralie.assailly@ville-chateau-thierry.fr

CHAUNY

Rue de la Poste
03 23 40 07 06
pij@ville-chauny.fr

LAON

Centre Information Jeunesse
56 boulevard Gras Brancourt
03 23 23 70 09
cij.aisne@gmail.com

SOISSONS

Centre Social St Waast St Médard
Rue du belvédère
03 23 76 24 29
cs.stwaast@ville-soissons.fr

TERGNIER

Espace «Au fil de l'eau» - 133 avenue
Jean Jaurès
03 23 57 27 11
coordo.extrajeunes@ville-tergnier.fr

NORD (59)

ARMENTIÈRES

Maison Debosque
29 rue Jean Jaurès
03 61 76 08 30
[bij@ville-armentieres.fr](mailto:pij@ville-armentieres.fr)

ANICHE

L.E.P.H.A.R.E - 16 rue Gambetta
03 27 87 89 11
pijininsertionlephare1@orange.fr

AUBY

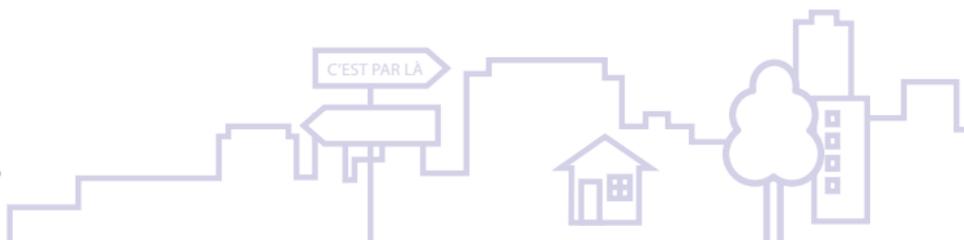
Pôle Escale - Place de la République
03 27 99 60 56
pij@auby.fr

AVESNES SUR HELPE

Centre Socio-Culturel Municipal
« Le Nouvel Air »
15 place du Général Leclerc
03 27 56 57 49
s.frappat@avesnes-sur-helpe.fr

BOURBOURG

ANDYVIE
Av. Francois Mitterand
03 28 20 53 65
point.jeunesse@orange.fr



DOUAI

MJC - 215 rue d'Arleux
03 27 71 18 19
pij@mjc douai.fr

DUNKERQUE

Entreprendre Ensemble
66 rue des Chantiers de France
christiane.rots@eedk.fr

FACHESTHUMESNIL

51 Rue Gambetta
03 20 44 71 19
pij@ville-fachesthumesnil.fr

FOURMIES

Médiathèque ANTOON KRING
9 rue Faidherbe
03 27 69 72 90
pij@fourmies.fr

GRAVELINES

Atouts-ville
Boulevard de l'Europe
07 75 11 70 14
m.vandenbergh@atoutsville.fr

HALLUIN

MJC - 78 rue Gustave Desmettre
03 20 28 11 50
mjcseverine@gmail.com

HAUBOURDIN

Espace Jeunes
47 rue Rouget de Lisle
03 20 18 36 49
pij@haubourdin.fr

HAZEBROUCK

Centre Socio Éducatif
2 place Degroote
03 28 49 51 30 / 07 69 81 31 85
jeunesse@csehazebrouck.fr

HELLEMMES

31 rue Jules Guesde
03 20 33 10 13
pijhellemmes@mairie-lille.fr

HEM

Maison de l'Emploi
Parvis Berthelot
03 20 66 58 11
pij@ville-hem.fr
LA MADELEINE
12 rue du Moulin
03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lama-deleine.fr

LA SENTINELLE

133 rue Charles Basquin
03 27 20 01 07
goze.r@lasentinelle.fr

LAMBERSART

263 rue du Bourg
03 20 08 44 06
aaloof@ville-lambersart.fr

LEVAL

Centre social et culturel
Zac la Florentine, rue du Dépôt
03 27 58 23 50
espaceflorentinejeunesse@orange.fr

LILLE

Association Perspectives
4 Ter rue du Professeur Lamaze
03 20 44 79 81
cyberperspectives59@gmail.com

LOMME

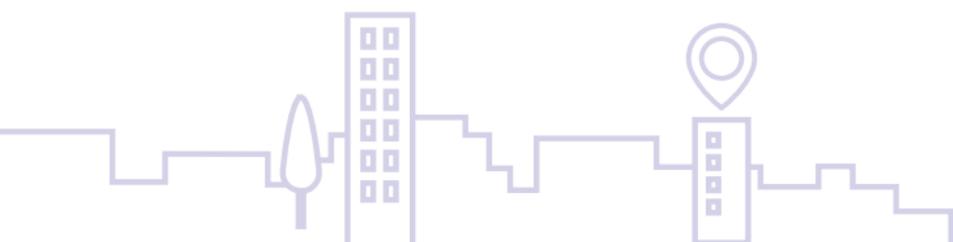
Service Insertion Jeunesse
1 avenue de la république
03 20 92 24 04
lsannier@mairie-lomme.fr

LOOS

90 rue Henri Barbusse
03 20 18 79 31
pointinformationjeunesse@ville-loos.fr

LOUVROIL

GIP Réussir en Sambre Avesnois
6 route Landrecies
03 27 65 99 40
pijlouvroil@gipreussir.fr



MARLY

Maison des Associations
Rue des Ateliers
03 27 28 12 26
pij@marly.fr

MAUBEUGE

GIP Réussir en Sambre Avesnois
20 bd Alphonse de Lamartine
03 66 32 32 35
ademeure@gipreussir.fr

MERVILLE

Espace Stéphane Hessel
18 place François Mitterrand
03 28 48 36 94
centresocial@ville-merville.fr

MONS EN BAROEUL

8 ter rue d'Alsace
03 20 67 08 36
pij@ville-mons-en-baroeul.fr

ONNAING

Pôle Ressources et Compétences
Rue Roger Salengro (Zone Venot)
03 27 09 52 54
pole-ressources-competences@onnaing.fr

RONCHIN

5 bis rue de la Comtesse de Ségur
03 20 52 26 03
pij@ville-ronchin.fr

ROUBAIX EST

Centre social des 4 quartiers
135 avenue Roger Salengro
03 20 02 35 40
ref.jeune.cs4q@ccas-roubaix.fr

ROUBAIX SUD

Pôle Ressources Jeunesse Laënnec
1 rue Joseph Dubar
03 28 34 28 40
mhema@ville-roubaix.fr

ROUBAIX NORD

Pôle Ressources Jeunesse
62 rue Turgot
03 28 34 28 40
aguettiche@ville-roubaix.fr

ROUBAIX CENTRE

Mission locale
92 avenue Jean-Baptiste Lebas
03 62 26 04 00
chabane.r@mlroubaix.com

SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

97 rue Sadi Carnot
03 28 52 39 92
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

SECLIN

5 allée de la Vinaigrerie
03 20 96 29 01
pij@ville-seclin.fr

SINLENOBLE

Maison de Quartier Nelson Mandela
163 rue Pierre Semard
03 27 89 61 77/03 27 08 80 02 (PIJ)
pij.mandela@mairie-sinlenoble.fr

VIEUX-CONDÉ

75 rue d'Anjou
03 27 40 14 24
pij.vieuxconde@gmail.com

VILLENEUVE D'ASCQ

OMJC
80 rue Yves Decugis
03 28 80 54 25
cij@omjc-info.fr

WATTIGNIES

14 rue Pierre et Marie Curie
03 20 16 15 02
pij@mairie-wattignies.com

WATTEN

Centre Socio Culturel Espace St Gilles
4 rue de la victoire
03 21 88 34 77
jolefevre10@gmail.com

OISE (60)

BEAUVAIS

Blog 46- 46 rue Jules Ferry
03 44 45 20 07

blog46@beauvais.fr

BRETEUIL

68 rue Basse St Cyr
03 44 45 43 50 / 06 14 92 33 18

jeunesse.cscb@orange.fr

CLERMONT

Maison de la citoyenneté
Square Marcel Pagnol
03 44 78 12 32

infojeunesse.clermont@gmail.com

COMPIÈGNE

105 bis square Desbordes
03 44 20 71 09

bij.polejeunesse@mairie-compiegne.fr

CREIL

21 av Antoine Chanut
03 44 25 69 34 / 03 44 25 26 26

jeunesse@mairie-creil.fr

GRANDVILLIERS

Centre Social Rural
32 rue Frédéric Petit
03 44 46 75 41

pij@csrgrandvilliers.fr

LAMORLAYE

1 rue de la tenure
03 44 21 64 93

l.diaz@ville-lamorlaye.fr

MÉRU

L'Atelier
1 rue Henri Poincaré
03 44 52 34 90 / 06 10 25 53 92

latelier@ville-meru.com

MOUY

19 rue Jules Ferry
03 44 57 63 36

service.jeunesse@mouy.fr

NANTEUIL LE HAUDOUILN

44 rue Gambetta
03 44 88 37 90 / 06 25 00 89 07

jeunesse@cspv.fr

PONT SAINTE MAXENCE

L'Atelier 17
51 rue Charles Lescot
03 44 61 55 12 / 06 89 63 78 01

pi-jeunesse@ccpoh.fr

THOUROTTE

Rue du Général Koenig France
03 44 90 68 90 / 06 61 89 42 33

pij@thourotte.fr

PAS-DE-CALAIS (62)

AUCHY-LES-MINES

Maison pour Tous G. Brassens
Rue Grenier
03 21 02 52 12

pij.auchylesmines@orange.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ

66 place du Général de Gaulle
07 70 27 57 96

pij@ccra.fr

AVION

Espace Jeunes Michel Brule
Place des Droits de l'Enfant
03 21 79 44 90

pij@ville-avion.fr

BÉTHUNE

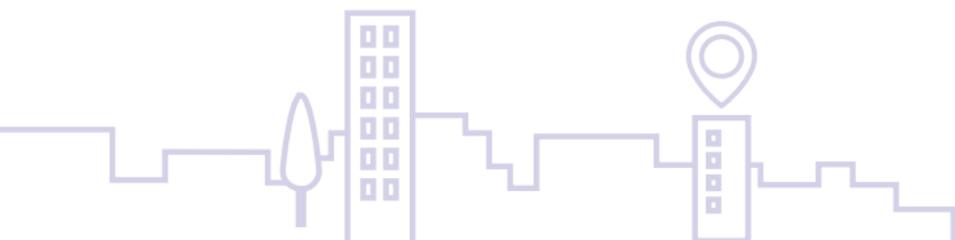
Place du 4 Septembre
03 21 63 00 75 / 07 71 37 63 63

o.lengrand@ville-bethune.fr

BOULOGNE SUR MER

Association Développement
Social Urbain
25 rue des Religieuses
09 84 32 07 01

sandrine.fiolet@asso-dsu.fr



CALAIS

68 bis rue de la Pomme d'Or
03 21 46 20 70
pointinformationjeunesse@mairie-calais.fr

CARVIN

CCAS – Maison d'initiatives et de la citoyenneté
1 rue Thibaut
03 21 08 06 19
pij@carvin.fr

COURRIÈRES

Maison des services de Courrières
5 rue des Acacias
03 91 83 23 00
clabau@courrieres.fr

DESVRES

Maison intercommunale des Services et de la Solidarité (MISS)
Rue Claude
03 21 99 26 02
caroline.cwiek@cc-desvressamer.fr

EVIN MALMAISON

Impasse Pantigny
03 21 77 21 74
pij@mairie-evin-malmaison.fr

FAUQUEMBERGUES

23 rue Jonnart
03 74 18 20 03
c.yvoz@ca-psy.fr

HARNES

Espace Nelson Mandela
25 bis rue des Fusillés
03 21 13 82 42
pij@ville-harnes.fr

LAVENTIE

26 rue du Général de Gaulle
03 21 63 17 40
pij@laventie.fr

LE PORTEL

Centre Social Le Portel
46 avenue du Général San Martin
03 21 10 31 10
pijleportel@gmail.com

LE TOUQUET

Centre social / Pôle jeunesse
29, avenue de Villemessant
03 21 05 21 20
centresocial@letouquet.com

LIBERCOURT

Rue Cyprien Quinet
03 21 37 88 35
pij@libercourt.com

LIÉVIN

309 rue Clovis
03 91 84 71 68
s.duchateau@lievin.fr

LILLERS

14 rue des Martyrs de la Libération
03 21 54 72 80
pij@bethunebruay.fr

LUMBRES

Maison des services au public
1 Chemin du Pressart
03 21 12 57 24
donatienne.fournier@ccplumbres.fr

MARQUISE

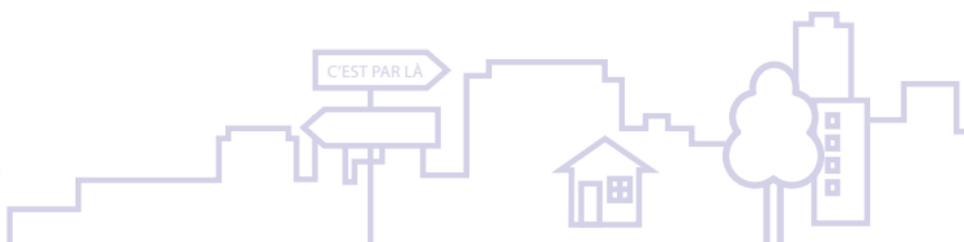
Centre Social
Square Jacques Fayeulle
03 21 87 11 21
pijmarquise@gmail.com

MÉRICOURT

Rue Jean Jacques Rousseau
03 21 74 98 80
karine.delabre@mairie-mericourt.fr

MONTREUIL SUR MER

1 rue des Juifs
03 21 05 40 04
servicejeunessedumontreuillois@orange.fr



OIGNIES

18/20 rue Emile Basly

03 21 40 04 64

secretariat.jeunesse@oignies.fr

SAINS EN GOHELLE

Centre culturel et soleil Soledad

Place Lyauthé

03 21 40 25 30

pij.sainsengohelle@gmail.com

SAINT OMER

1 allée du Parc

03 21 38 96 28

as.desbois@ca-pso.fr

SAINT POL SUR TERNOISE

ADEFI/Mission Locale

1 rue des Procureurs

03 21 03 26 10

a.dubois@adefi-mlr.fr

VENDIN LE VIEIL

Trait d'union

1 chemin de Saint-Nazaire

03 21 77 37 11

pij@vendinlevieil.fr

WINGLES

33 rue Boileau

03 21 38 96 49

karine.vercoutre@wingles.fr

SOMME (80)

ABBEVILLE

Maison pour Tous

1 place Saint Jacques

03 22 24 25 18 / 06 74 91 10 33

pij@mpt-abbville.asso.fr

AMIENS ODYSSÉE

29 avenue de la Paix

03 22 66 10 74 / 03 22 66 10 75

ho.tighersine@amiens-metropole.com

ra.elgharbi@amiens-metropole.com

AMIENS ELBEUF

9 rue Antoine de Saint Just

03 22 33 07 52

a.chanet@amiens-metropole.com

AMIENS ETOUVIE

Place du Pays d'Auge

03 60 01 00 70

i.habbout@amiens-metropole.com

AMIENS TOUR DU MARAIS

120 rue Simone Signoret

03 22 45 61 26

s.aliane@amiens-metropole.com

FRIVILLE ESCARBOTIN

Centre Animation Jeunesse du

Vimeu (CAJ)

170 bis rue du Général Leclerc

03 22 30 68 87

sandrine.tetu@cc-vimeu.fr

HAM

Centre social intercommunal

12 rue Louis Braille

03 22 37 00 22

jerome.seguet@centresocialest-somme.fr

LONGUEAU

1 ter avenue Henry Barbusse

03 22 46 11 03

caj-pij@ville-longueau.fr

MONCHY-LAGACHE

13 Grand Rue

03 22 85 29 66

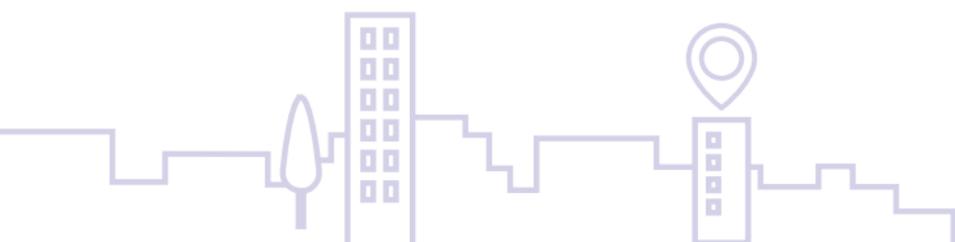
biblid@orange.fr

PÉRONNE

5 Rue Jules Ferry

03 22 84 75 10

pij@ville-peronne.fr



Besoin d'une information fiable et à jour
sur l'ensemble des thématiques qui concernent les jeunes ?

Toute l'Information Jeunesse
en Hauts-de-France est sur

ij-hdf.fr

